



# PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2024 > 2028

## L'EPSM DES FLANDRES SE PROJETTE VERS L'AVENIR



**Franck BRIDOUX**  
*Directeur Général*

“ Chers Docteurs, collègues, usagers, familles et partenaires,

C'est avec une sincère reconnaissance et un profond engagement que je vous présente aujourd'hui le nouveau Projet d'Etablissement de l'EPSM des Flandres. Fruit d'un travail collectif et de réflexions partagées entre professionnels de santé, patients, résidents, familles et partenaires, ce projet incarne notre vision et feuille de route pour les 5 prochaines années.

Inspiré par les valeurs fondamentales de l'EPSM, notre projet s'enracine dans une tradition d'engagement envers les personnes les plus vulnérables. Nous avons travaillé avec une vision claire : offrir le meilleur soin et le meilleur accompagnement possible, adapté aux besoins individuels de chaque patient et résident.

Au cœur de ce projet, nous plaçons : le respect des droits et des capacités de chacun, la proximité, l'innovation et la qualité de notre offre de soins et d'accompagnement ainsi que la place de l'art et la culture. En favorisant une interaction dynamique entre tous les acteurs du parcours de soins, nous ambitionnons de tendre vers un accompagnement global et sans rupture.

Notre établissement c'est aussi et surtout une communauté d'hommes et de femmes dédiés, œuvrant chaque jour pour les publics accueillis. Ce projet vise également à répondre à leurs besoins, en restant ouvert et à leur écoute, en leur offrant une qualité et des conditions de vie au travail satisfaisantes et aussi en les accompagnant tout au long de leurs parcours professionnels dans leur montée en compétences.

Ce Projet d'Etablissement est le reflet de notre responsabilité collective et de notre engagement à améliorer en permanence la qualité des soins et de l'accompagnement. Ensemble, nous souhaitons construire un avenir où chaque patient ou résident, individu, professionnel est respecté, écouté et valorisé.

Je vous invite à parcourir ce document avec attention et à vous en imprégner. Nous sommes tous acteurs de ce projet et responsables de sa réussite.



## L'EPSM DES FLANDRES SE PROJETTE VERS L'AVENIR



“ Perspectives 2024-2028, 5 années pour concrétiser et enrichir le projet d'établissement quel qu'en soit la nature et les acteurs concernés.

**Dr Bernard LEFEBVRE**  
*Président de CME*

L'EPSM des Flandres, tel qu'il se dessine dans l'écriture du projet d'établissement ci-après, s'inscrit dans une histoire de plus de 160 ans, une culture évolutive (asile, secteurs, territoires de santé, filières de soins) et une identité qui lui sont singulières mais à redécouvrir. Le projet médical et le projet médico-soignant sont en phase avec l'avenir proposé.

Les notions de pôle clinique, de secteurs géographiques, de transversalité du littoral Dunkerquois à la Flandre Intérieure et au-delà, demeurent fondamentales pour offrir un accès à des soins de qualité.

La santé mentale a la chance de dépasser le cadre purement médical de la psychiatrie pour concerner l'ensemble des populations du territoire avec une interactivité étroite avec la majorité des partenaires (usagers, associations, PTSM, CLSM, élus, ...).

Depuis janvier 2023, l'élaboration de ce projet d'établissement a été l'occasion d'un travail engageant notre collectif en y impliquant des métiers différents mais soucieux de s'écouter et en apprenant à se connaître en dépit des aspérités institutionnelles.

La Commission Médicale d'Etablissement (médecins et pharmaciens, un représentant des psychologues et des paramédicaux) a pour objectif de proposer une direction médicale philosophique et éthique aux acteurs de soins. Nous devons poursuivre nos missions en phase avec notre environnement territorial et plus largement régional.

L'avenir de l'EPSM des Flandres s'écrira naturellement dans le cadre plus général du territoire, voire de la région. Il est en lien avec le PMSP du GHT, les projets de territoire en santé mentale, le projet de liaison universitaire ou la prise en charge des patients complexes ou difficiles (future UMD).

Il conviendra à l'EPSM des Flandre de proposer et de s'adapter avec réactivité, fiabilité, crédibilité, aux actions et projets innovants dans les 5 années à venir.



## L'EPSM DES FLANDRES SE PROJETTE VERS L'AVENIR



**Audrey COULIER**  
*Directrice des soins*

“ L'écriture du nouveau projet d'établissement est un enjeu fort, permettant de fédérer les professionnels autour d'un projet coconstruit tout en intégrant la vision des usagers et des partenaires du territoire. Le projet global tient compte des différents aspects que les pilotes de l'établissement ont souhaité mettre en avant à savoir : le projet médico-soignant, le projet social et communication, le projet culturel, le projet psychologique et le projet management et gouvernance.

En tant que directrice des soins je m'attache plus particulièrement à la construction du projet médico-soignant. Véritable colonne vertébrale de la stratégie d'établissement, le projet médico-soignant est structuré afin de développer la mise en œuvre des orientations à venir en favorisant le parcours de soins et l'accompagnement de la population desservie. Les dimensions sanitaires et médico-sociales sont abordées simultanément au regard des structures composantes de l'établissement et des perspectives d'évolution en s'appuyant notamment sur les outils de réhabilitation psychosociale.

Cette construction conjointe est l'opportunité d'intégrer à cette élaboration les professionnels de l'EPSM mais aussi de s'attacher à une approche collaborative en lien avec les usagers et les acteurs du territoire dont l'avis a été sollicité lors d'un séminaire de travail. Inscrit dans le territoire des Flandres, l'EPSM met un accent important sur cette dimension d'inclusion dans la cité et favorise les interfaces entre les divers acteurs impliqués. Tout ceci s'appuie sur une concordance avec le projet médico-soignant partagé de territoire défini au niveau du GHT de psychiatrie du Nord pas de Calais de référence mais aussi sur les orientations Nationales et Régionales. Après un bilan des actions entreprises dans le cadre projet PSIRMT 2018/2022 réalisé en CSIRMT, les groupes de travail et de réflexion permettent ainsi la définition des axes prioritaires pour les cinq ans à venir.

Ce projet fait aussi écho aux autres dimensions développées dans ce projet global avec une attention particulière aux ouvertures culturelles fortement présentes dans les pratiques soignantes en psychiatrie depuis de nombreuses années à l'EPSM des Flandres. Le travail sur les aspects touchant aux ressources humaines a permis de mettre en exergue des mesures d'attractivité nécessaires quels que soient les métiers avec un souci de transversalité et de connaissance partagée entre les acteurs tout comme une vigilance à la qualité de vie au travail.

L'ensemble des volets présentés a pour ambition de guider les équipes pour les années à venir tout en offrant une lisibilité aux usagers et à leur famille tout comme aux acteurs territoriaux.



## UNE CO-CONSTRUCTION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

L'élaboration du **projet d'établissement 2024 > 2028**, donnant le cap de l'EPSM des Flandres pour les 5 années à venir, s'est appuyé sur la contribution des professionnels de terrain à la définition de cette feuille de route.

À travers **une approche participative**, mixant ateliers de travail, séminaire partenarial ou encore utilisation d'outils digitaux, la voix du plus grand nombre a pu être recueillie et intégrée à l'ensemble des dimensions du projet.

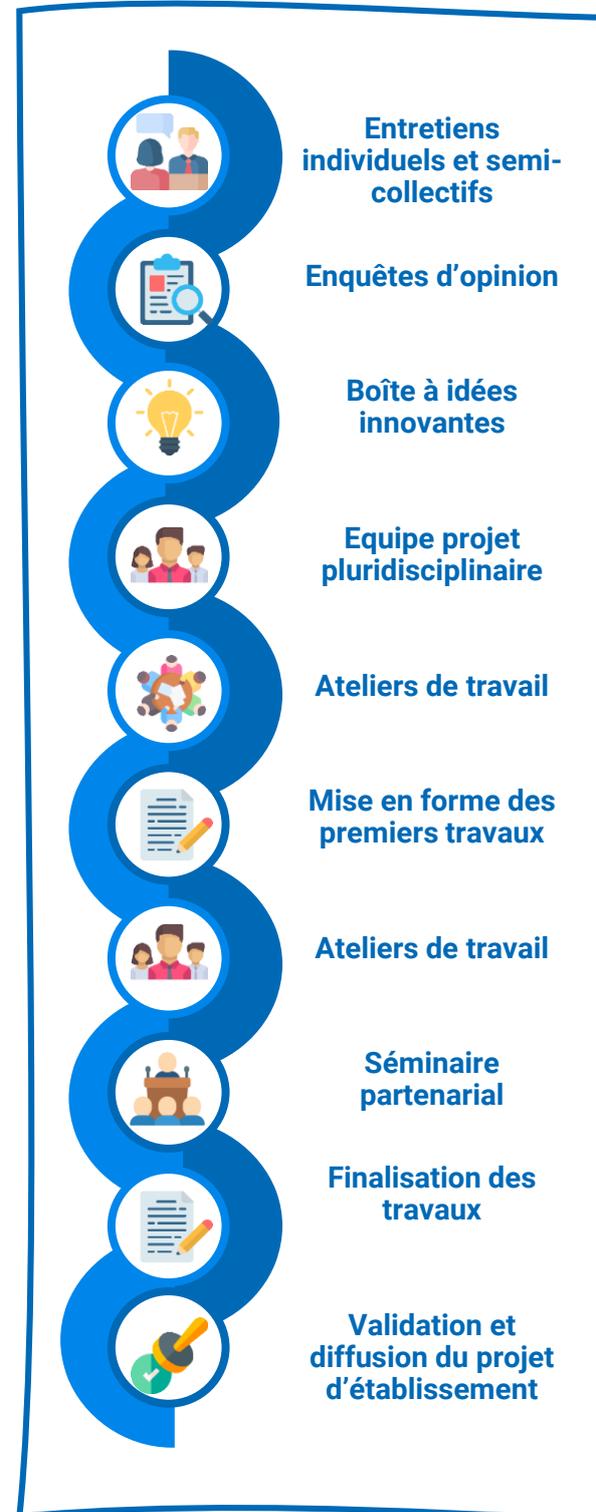
La présentation de l'ensemble des orientations lors du séminaire stratégique est une innovation de **construction collective** qui a permis d'élaborer et de rédiger un projet d'établissement par et pour les professionnels et les usagers.

 **128** professionnels rencontrés

 **10** mois de travaux

 **16** ateliers de travail

 **2** enquêtes en ligne



## L'EPSM DES FLANDRES : UN ÉTABLISSEMENT INNOVANT

L'EPSM des Flandres est un **établissement de référence** dans le domaine de la santé mentale sur son territoire. Il dispose d'une offre de soins diversifiée pouvant répondre aux besoins de la population.

S'étendant du littoral aux Flandres intérieures, l'EPSM des Flandres intervient sur **6 secteurs** de Psychiatrie générale adulte et sur **2 secteurs** de Psychiatrie infanto-juvénile.

G01  
G03

Pôle de  
Psychiatrie de  
Flandre maritime

G02  
G04

Pôle de  
Psychiatrie de  
Flandre maritime

G05  
G06

Pôle de Psychiatrie  
de Flandre  
Intérieure

I01  
I02

Pôle de Psychiatrie  
de l'enfant et de  
l'adolescent

L'établissement a pour mission principale la prise en charge des personnes présentant **des troubles psychiques et psychologiques** sur l'ensemble du territoire des Flandres.

A ce titre, il met à disposition de la population un ensemble de **services et d'équipements** pour accueillir toute personne nécessitant des soins.

### CHIFFRES CLÉS



**166** lits d'hospitalisation à temps complet



**125** places dans le secteur médico-social



**68** places d'hospitalisation à temps partiel

## L'EPSM DES FLANDRES : UN ÉTABLISSEMENT INNOVANT

L'EPSM des Flandres dispose de plusieurs atouts qui lui permettent d'offrir aux usagers des soins adaptés à leurs besoins tout en assurant la qualité et la sécurité dans les accompagnements proposés.



PROXIMITÉ



RÉHABILITATION PSYCHO-SOCIALE



MÉDICO-SOCIAL



RÉSEAU PARTENARIAL

### PROXIMITÉ

En développant des structures adaptées à des besoins spécifiques, l'EPSM des Flandres garantit une offre de soins de proximité, par pôles d'activités sectorisés, se répartissant sur les territoires de la Flandre intérieure et de la Flandre maritime.

### RÉHABILITATION PSYCHO-SOCIALE

La réhabilitation psycho-sociale est un projet innovant et initié par l'EPSM des Flandres afin de favoriser la réinsertion des patients et des résidents.

### MÉDICO-SOCIAL

L'EPSM des Flandres est doté d'une offre sanitaire mais également médico-sociale. Ce secteur est structuré en plusieurs structures :



**Le Centre Médical des Monts de Flandres**



**La Résidence Reuze-Lied** est composée d'une Maison d'Accueil Spécialisée et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé

### RÉSEAU PARTENARIAL

L'EPSM des Flandres couvre un bassin de vie d'environ 367 000 habitants au sein de la région des Hauts-de-France. Les liens avec les partenaires locaux sont indispensables pour assurer une prise en charge globale.

## L'EPSM DES FLANDRES : UN ÉTABLISSEMENT INNOVANT

### ZOOM SUR L'OFFRE DE SOINS

#### ENFANT ET ADOLESCENT

-  2 équipes mobiles
-  13 CMP et CATTTP
-  1 espace adolescent
-  3 unités autisme et TND (PCO, EDAP, UETA)
-  35 places d'hôpital de jour
-  2 lits d'accueil familial thérapeutique

#### MÉDICO-SOCIAL

-  65 places en EHPAD
-  40 lits en MAS
-  20 lits en FAM

#### ADULTE

-  5 équipes mobiles
-  1 équipe aux urgences du CHD
-  11 CMP et CATTTP
-  1 plateforme de réhabilitation psychosociale
-  1 Centre de la mémoire
-  13 places d'hôpital de nuit
-  55 places d'hôpital de jour
-  1 rTMS
-  1 dispositif en maison d'arrêt et CATTTP en milieu carcéral
-  1 Infirmier Coordinateur du Parcours Patient
-  166 lits d'hospitalisation temps plein
-  10 lits d'hôpital de semaine
-  34 lits d'appartement thérapeutique
-  25 lits d'accueil familial thérapeutique
-  15 lits d'UCC

Au total, se sont **1 143 agents** qui œuvrent chaque jour afin de répondre à des missions de service public.

L'EPSM des Flandres intègre une équipe de professionnels qualifiés et engagés, soucieux de veiller au confort et à la sécurité des patients durant l'intégralité de leur accompagnement.

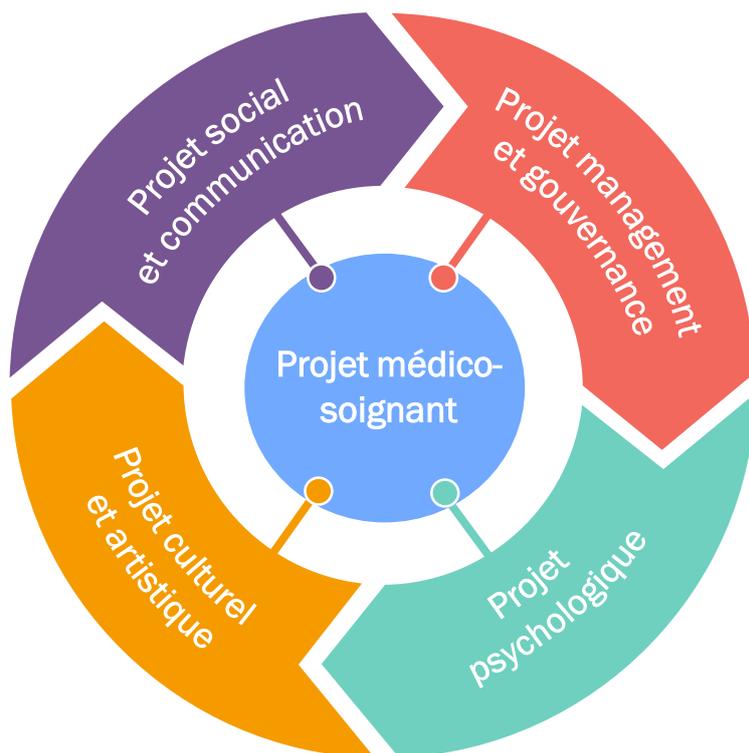
## L'EPSM DES FLANDRES : UN ÉTABLISSEMENT INNOVANT



### LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024 > 2028

Le projet d'établissement 2024-2028 de l'EPSM des Flandres porte l'ambition d'un modèle d'organisation des soins en devenir. Il détermine et planifie les grands axes stratégiques de l'établissement sous forme d'objectifs, d'actions et de mise en œuvre des objectifs nationaux.

Le projet d'établissement est composé de plusieurs dimensions complémentaires qui sont essentielles pour une prise en charge globale :



Les orientations stratégiques déclinées dans chaque volet du projet d'établissement viennent s'inscrire dans une dimension plus large, qui est celle du territoire.

## LE CONTEXTE TERRITORIAL DE LA PSYCHIATRIE

Le territoire de la Flandre intérieure et maritime est marqué par des enjeux qui ont été déclinés dans le cadre du **Projet Territorial de Santé Mentale des Flandres 2021-2026**.

### LES PRIORITÉS RETENUES DU PTSM DES FLANDRES 2021 - 2026

Parmi les 6 priorités fixées par le Décret, l'équipe projet du PTSM, en accord avec l'ARS a décidé d'organiser les groupes de travail autour de 2 priorités :

#### PRIORITÉ 1



L'accès au diagnostic et au suivi psychiatrique



L'accès aux expertises régionales et nationales



L'organisation des accompagnements sociaux et médico-sociaux



L'organisation des partenariats entre les professionnels

#### PRIORITÉ 2



L'organisation d'un suivi réalisé par des acteurs de proximité



L'accès à une offre de réhabilitation psychosociale



L'organisation du maintien et de l'accès dans le logement



L'organisation du maintien et de l'accès à l'emploi



L'organisation du maintien et de l'accès au milieu scolaire



L'organisation du soutien aux familles et aux aidants

## LE CONTEXTE TERRITORIAL DE LA PSYCHIATRIE

### LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE DE DUNKERQUE

**Le Conseil Local de Santé Mentale**, installé le 10 mars 2015 est co-présidé par la Ville de Dunkerque et l'EPSM des Flandres.

Un comité de pilotage et des groupes techniques permettent **le fonctionnement du CLSM**. Actuellement, sur le Département, cinq CLSM sont opérationnels, dont celui de Dunkerque et poursuivent **six objectifs** :

1

Établir un état des lieux de l'offre , des ressources locales et des besoins de la population en matière de santé mentale

2

Définir les thématiques prioritaires et les axes de travail à développer pour les années à venir

3

Améliorer la connaissance de l'ensemble des partenaires sur la prévention, les soins et l'accompagnement en santé mentale

4

Favoriser l'accès aux soins psychiatriques et de santé mentale

5

Permettre l'intégration dans la cité des personnes souffrantes de troubles psychiques en favorisant l'inclusion sociale et la lutte contre l'exclusion

6

Encourager la déstigmatisation de la Psychiatrie, de la santé mentale et des troubles psychiques

## LE CONTEXTE TERRITORIAL DE LA PSYCHIATRIE

Dans le cadre de l'élaboration de ce projet d'établissement, la volonté principale de l'EPSM des Flandres et l'un des enjeux majeurs a été **de s'inscrire au cœur du territoire**. L'écriture de celui-ci a permis d'engager une réflexion profonde, **associant les partenaires et les professionnels de l'établissement**.

Pour ce faire, un séminaire partenarial d'une demi-journée a été organisé, réunissant les partenaires du territoire et les professionnels de l'établissement. Ce temps de travail a permis **de partager les constats, d'identifier les premières pistes de travail et d'affiner les axes de progrès** à mener collectivement.

Comme évoqué, ci-dessus, le vœu principal de l'établissement est de pouvoir **intégrer l'ensemble des parties prenantes** à la rédaction de cette feuille de route afin qu'elle soit portée collectivement.

Ainsi, les participants à ce séminaire ont été invités à **proposer des idées de projets** à mettre en œuvre durant les 5 prochaines années.

**Certains projets proposés lors de ce séminaire ont été retenus**, dans le projet médico-soignant notamment.



### Le séminaire partenarial



## L'EPSM DES FLANDRES SE MODERNISE



### LA RESTRUCTURATION DE NOS BÂTIMENTS

En parallèle de l'élaboration du Projet d'Etablissement, **l'EPSM est engagé dans une démarche d'amélioration de son patrimoine immobilier**. L'ambition étant de promouvoir une **stratégie immobilière au service des professionnels, des usagers, de leur entourage et du territoire**. Les réflexions ont été orientées en adéquation avec les parcours patients, les spécificités de prises en charge, les durées de séjour et s'inscrivent dans une logique territoriale. En effet, plusieurs activités sont aujourd'hui accueillies dans des structures ne répondant pas ou plus à leurs besoins, ni à l'évolution prévisionnelle de ces derniers : file active importante, problématique d'accessibilité, vétusté, inconfort thermique, etc. Ainsi, l'élaboration d'un schéma directeur global pour l'établissement a permis d'identifier les enjeux et les priorités à court, moyen et long terme.

À ce titre, **plusieurs opérations** sont envisagées :

- Développement des structures ambulatoires avec notamment la construction de bâtiments adaptés (ex : centre ambulatoire pour le pôle G02 ou le pôle I02) ;
- Relocalisation des activités actuellement hébergées dans des locaux non adaptés (ex : hôpital de jour I01 et le CMP de Bailleul) ;
- Relocalisation et regroupement des activités du secteur G01/G03 permettant une optimisation fonctionnelle grâce à la mutualisation des espaces et une meilleure organisation des soins ;
- Réorganisation fonctionnelle et réhabilitation énergétique des bâtiments du site principal de Bailleul ;
- Réhabilitation des locaux vétustes (ex : CMP Grande-Synthe) ;
- Développement d'une politique d'optimisation des consommations énergétiques : réhabilitation thermique des bâtiments, modification de l'approvisionnement énergétique sur le site de Bailleul, production d'énergie photovoltaïque) ;
- Projet paysager avec création de jardins potagers, reboisement du site de Bailleul avec des essences locales.

**Chaque opération est menée suivant une dynamique de projet, prenant en compte les caractéristiques propres à chaque site et intégrant une démarche écoresponsable.**

**PROJET MÉDICO-SOIGNANT**

**15**

**PROJET SOCIAL ET COMMUNICATION**

**38**

**PROJET MANAGEMENT ET GOUVERNANCE**

**58**

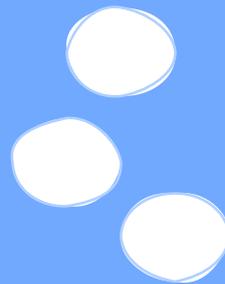
**PROJET PSYCHOLOGIQUE**

**78**

**PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**90**

# PROJET MÉDICO-SOIGNANT



## Projet médico-soignant

La rédaction du **projet médico-soignant** est un moment clé, qui engage tous les professionnels de l'établissement pour les 5 prochaines années.

Ce projet a pour ambition de projeter les soins que nous prodiguons au quotidien, nos pratiques et nos organisations **pour répondre aux besoins actuels et à venir de la population**.

Pensé comme **la pierre angulaire du projet d'établissement**, ce projet a été co-construit par la communauté médicale et les équipes de soins de l'établissement.



Dr Bernard LEFEBVRE  
*Président de CME*



Dr Marie-Laurence REMIOT  
*Praticien Hospitalier*



Audrey COULIER  
*Directrice des soins*



Barbara COEVOET  
*Cadre supérieur socio-éducatif*



## La parole aux référents



**Dr Bernard LEFEBVRE**  
*Président de CME*

“

Le projet médico-soignant se doit d'être l'architecture du projet d'établissement, dans le champ du soin et des axes à développer dans les 5 années à venir. Les orientations stratégiques proposées visent à accompagner dans les parcours et les filières de soins tous les usagers, les acteurs confrontés à la santé mentale, et plus spécifiquement la psychiatrie.

”



**Dr Marie-Laurence REMIOT**  
*Praticien Hospitalier*

“

L'élaboration du projet médico-soignant est l'opportunité d'une réflexion de fond sur les axes et l'orientation des soins que notre établissement souhaite développer et approfondir. Les échanges et le travail de collaboration ayant permis la construction de ce projet reflètent les principes qui accompagnent chaque intervenant pour un objectif commun : le meilleur accompagnement possible des usagers

”

## La parole aux référents



**Audrey COULIER**  
*Directrice des soins*

“

Le projet médico-soignant s'est construit par une vision partagée entre le projet médical et le projet soignant. Les groupes se sont rapidement rejoints pour formaliser la rédaction, témoignant d'un souhait d'articulation et d'engagement institutionnels conjoints au bénéfice de la population et des missions rendues sur le territoire. Je remercie vivement les professionnels qui ont contribué à cette élaboration.

”



**Barbara COEVOET**  
*Cadre supérieur socio-éducatif*

“

La construction du projet médico-soignant est l'occasion, pour l'ensemble des professionnels, quelles que soient leurs fonctions, de prendre le temps de construire, ensemble, les grandes orientations stratégiques qui fonderont leur cadre d'intervention.

Etabli pour 5 années, il est un support de communication pour les usagers, leurs familles et aidants, les partenaires institutionnels en valorisant les actions réalisées, celles à développer et celles qui permettront de répondre à l'évolution des besoins et l'adaptation nécessaire des outils.

Les regards croisés des professionnels issus des filières médicale, soignante et socio-éducative ont permis de définir les priorités permettant de répondre aux enjeux de la psychiatrie d'aujourd'hui et penser celle de demain, de fluidifier les parcours de santé, de développer le partenariat sur l'ensemble du territoire et de valoriser les usagers et leurs aidants en les rendant acteurs de leurs parcours.

J'adresse mes remerciements aux professionnels qui ont contribué à la rédaction de ce projet médico-soignant et le feront vivre au quotidien.

”

## Orientations stratégiques

**1** Répondre aux enjeux de la Psychiatrie d'aujourd'hui et penser celle de demain

**2** Fluidifier les parcours de santé et garantir l'accessibilité pour tous

**3** S'inscrire en lien avec les partenaires du territoire

**4** Promouvoir la place des usagers et des aidants au cœur des accompagnements



N°



ORIENTATION STRATÉGIQUE

**RÉPONDRE AUX ENJEUX DE  
LA PSYCHIATRIE  
D'AUJOURD'HUI ET PENSER  
CELLE DE DEMAIN**

“

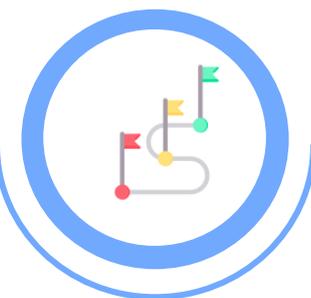
Les choix cliniques présentés ici sont le miroir d'une diversité des propositions de soins offertes aux usagers et aux soignants. Ils s'enrichissent d'une interactivité permanente avec tous les partenaires du champ médical, médico-social, social et élus.

Puissent ces orientations ne pas être exhaustives dans leur proposition et nous ouvrir à de nouvelles stratégies de soins et de partenariats. Que ce projet médico-soignant soit le phare de l'EPSM des Flandres au sein de notre territoire de Flandre-Dunkerque, du GHT, du champ universitaire et dans un avenir assez proche au niveau régional.

”

## Orientation stratégique n°1

Répondre aux enjeux de la Psychiatrie d'aujourd'hui et penser celle de demain



### Les objectifs

1. Répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire en tenant compte des spécificités
2. Poursuivre et développer l'offre et les expertises
3. Développer la pluriprofessionnalité et la transdisciplinarité dans le respect de chacun



### Les actions à réaliser

#### Offre de soins

Augmenter l'offre de liaison sur l'ensemble de l'EPSM (équipes mobiles, dispositifs spécifiques, etc.)

Améliorer la prise en charge des patients en situation de crise :

- Envisager la mise en place d'un CAC au sein de l'établissement ;
- Veiller dans les projets architecturaux à respecter les recommandations de la HAS (chambre contention isolement, etc.) ;
- Mettre en place des espaces et/ou chambres d'apaisement ;
- Envisager le déploiement d'outils dédiés (espace snoezelen ou chariot mobile snoezelen, etc.).

Poursuivre le développement de la réhabilitation psychosociale (mutualisation des moyens – appui sur le centre support)

**Poursuivre et développer le diagnostic et l'accompagnement du premier épisode psychotique**

**Poursuivre l'amélioration du parcours des patients présentant un trouble du neurodéveloppement**

Développer une offre dédiée à la postcure

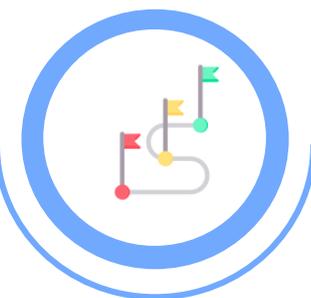
Poursuivre le développement d'expertises et d'accompagnement des populations spécifiques : personnes migrantes, précaires, transidentités, personnes âgées, adolescents, 1000 premiers jours, etc.

Accompagner la mise en place de l'Unité pour Malades Difficiles Hauts-de-France sur le site de Bailleul, projet impulsé par l'ARS et porté par le CHU de Lille



## Orientation stratégique n°1

Répondre aux enjeux de la Psychiatrie d'aujourd'hui et penser celle de demain



### Les actions à réaliser

#### Recherche

Structurer le système de veille sur les différentes recherches en Psychiatrie

Poursuivre les liens avec les partenaires

Accompagner et encourager les professionnels et étudiants à s'investir dans des projets de recherche

#### Formation, compétences et nouveaux métiers

Favoriser l'accessibilité aux formations permettant le développement des compétences

Adapter les équipes existantes pour assurer la continuité des approches avec les patients (ex : VAD et équipes mobiles)

Promouvoir la pluriprofessionnalité des équipes : éducateurs, ergothérapeutes, APA, psychomotriciens, IPA, neuropsychologues, orthophonistes, psychologues, etc.

Organiser des formations internes au sein de l'EPSM avec des transmissions d'expériences

Clarifier les rôles et les missions de chaque professionnel : place des médecins, place des psychologues, etc.

Accompagner le positionnement des IPA au service de la coordination des parcours

# FICHE ACTION N°1

## Poursuivre et développer le diagnostic et l'accompagnement du premier épisode psychotique



### OBJECTIFS

Améliorer l'accès et la qualité des soins auprès des jeunes à risque de transition psychotique en fluidifiant l'accès aux soins et en structurant leur prise en charge



### PUBLIC CIBLE

Patients âgés de 14 à 25 ans présentant des symptômes psychotiques ou des prodromes



### RESSOURCES MOBILISÉES

#### Outils spécifiques pour l'aide au diagnostic du PEP :

- L'IRM cérébrale prédipsy
- L'autoquestionnaire PQ-16
- Le bilan spécifique PEP
- Le CAARMS



### MISE EN OEUVRE

#### Étape 1 - si signaux d'alerte :

1. Avertir le case manager
2. Consulter un médecin généraliste dans les 48 heures (examen physique et neurologique, évaluation du risque suicidaire)
3. Faire une anxiolyse (benzodiazépines à privilégier)

#### Étape 2 – évaluation psychiatrique :

1. Réaliser un interrogatoire, un examen clinique et paraclinique

#### Étape 3 – suivi spécifique en fonction de l'évaluation



### INDICATEURS

- Nb de patients ayant suivi ce parcours de diagnostic précoce



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

# FICHE ACTION N° 2

**Poursuivre l'amélioration du parcours des patients présentant un TND (repérage, adressage, diagnostic, prise en soins, orientations)**



## OBJECTIFS

- Diagnostiquer précocement les TND
- Poursuivre une prise en soins précoce et adaptée aux enfants présentant un TND
- Accompagner le parcours de soins



## PUBLIC CIBLE

Les personnes concernées et leurs aidants



## RESSOURCES MOBILISÉES

- La Plateforme de Coordination et d'Orientation
- L'ensemble des dispositifs et structures de l'EPSM des Flandres (CMP, EDAP, UETA, HDJ, etc.)
- Les professionnels libéraux
- L'ensemble des acteurs du Projet Territorial de Santé Mentale



## MISE EN OEUVRE

1. Mener des actions de sensibilisation auprès des crèches et des haltes garderies
2. Diagnostiquer plus précisément les enfants à risque de développer un TND
3. Coordonner les prises en soins pluriprofessionnelles ou pluridisciplinaires
4. Proposer une offre de formation territorialisée et décloisonnée au sujet de la thématique des TND
5. Développer une synergie des acteurs pour améliorer la fluidité des parcours entre la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et de la psychiatrie adulte
6. Mettre en place la consultation en lien avec le projet PLUTON



## INDICATEURS

- Nb d'actions de sensibilisation réalisées
- Nb de diagnostics TND posés
- Nb de réunions de synthèse réalisées
- Indicateurs PMSI



## CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

N° 2

ORIENTATION STRATÉGIQUE

**FLUIDIFIER LES PARCOURS  
DE SANTÉ ET GARANTIR  
L'ACCESSIBILITÉ POUR  
TOUS**

“

Les réflexions relatives à cette dimension ont mis en exergue le souhait de renforcer la place de l'établissement dans la spécificité santé mentale et l'expertise des professionnels dans l'approche des soins psychiatriques. Il s'agit également de rendre visible l'ensemble des d'activités de l'EPSM, y compris dans la dimension médico-sociale. Les propositions envisagées sont mises en corrélation avec les évolutions de prise en charge, les recommandations de bonnes pratiques et les transformations sociétales. Les orientations envisagées prennent aussi en compte le souci d'étayer les maillages territoriaux nécessaires à la bonne continuité des parcours. Il s'agit ici de décliner les missions rendues, en priorisant les champs d'actions retenus et aussi d'assurer une vigilance aux étapes transitionnelles de la vie dans une démarche de fluidification des parcours de santé et de vie.

”

## Orientation stratégique n°2

**Fluidifier les parcours de santé et garantir l'accessibilité pour tous**



### Les objectifs

1. Garantir l'accessibilité de l'offre de soins pour tous
2. Diversifier et multiplier les portes d'entrées par la formation et l'information des différents partenaires (médecin généraliste, infirmière libérale, etc.)
3. Permettre un suivi coordonné et fluide du parcours de santé
4. Développer une fluidification des parcours de soins et de vie aux périodes charnières
5. Coordonner et renforcer l'organisation de la prise en charge en aval



### Les actions à réaliser

#### Prévention

Déployer sur les territoires des actions de formation et d'information afin de déstigmatiser la Psychiatrie et renforcer la collaboration auprès de la population générale

Développer des actions en lien avec les comorbidités des patients porteurs de troubles psychiques dans une démarche proactive : au sein de l'EPSM, en lien avec la médecine de ville

Considérer les actions de prévention comme des missions à part entière au sein des fiches de poste en garantissant des temps dédiés et des moyens corrélés aux actions (valorisation, intégration dans les projets de pôles)

#### Accessibilité

Assurer et structurer la permanence des soins en interne, en lien avec le GHT et les partenaires

Développer les consultations avancées et la liaison avec les acteurs de médecine de ville, du secteur médico-social et des hôpitaux : délocaliser les lieux de consultations vers les villes, déployer les outils dédiés selon les critères d'inclusion (télémédecine, pathologie, moments de prise en soins, etc.)

Structurer une régulation des places pour les demandes hors secteurs

Garantir l'accessibilité physique des lieux de soins et d'hébergement

## Orientation stratégique n°2

**Fluidifier les parcours de santé et garantir l'accessibilité pour tous**



### Les actions à réaliser

#### Suivi et coordination

Avoir des postes transversaux entre les différents secteurs d'activité : pédopsychiatrie/psychiatrie adulte et sanitaire/médico-social

**Renforcer la connaissance et la coordination entre les acteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux**

**Fluidifier et coordonner les transitions liées aux périodes de la vie :**

- Périnatalité : poursuite de la mise en place du dispositif d'articulation entre la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et la psychiatrie de l'adulte
- Passage à l'âge adulte : coordination de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – psychiatrie adulte
- Transition âge adulte - psychogériatrie : lien psychiatrie adulte – psychogériatrie et la fin de vie
- Accompagnement des personnes handicapées vieillissantes

Renforcer l'accès aux soins somatiques (en lien avec les partenaires)

#### Aval

Anticiper et accompagner les sorties :

- Renforcer la connaissance des filières existantes
- Renforcer la connaissance des dispositifs, unités, existantes
- Renforcer les collaborations avec les partenaires du territoire
- Assurer un suivi des patients après leur admission (EHPAD notamment)

Penser au-delà du parcours de soins, le parcours de vie : logement, lien avec les partenaires, etc.

# FICHE ACTION **N°3**

## Renforcer la connaissance et la coordination entre les acteurs médicaux, médico-sociaux et sociaux



### OBJECTIFS

- Se faire connaître auprès des partenaires
- Identifier et formaliser des partenariats
- Connaître les champs d'action, le public cible et les portes d'entrées



### PUBLIC CIBLE

- Médecine de ville
- Associations tutélares
- Collectivités territoriales



### RESSOURCES MOBILISÉES

- Les professionnels de l'EPSM des Flandres
- Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)
- Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)



### MISE EN OEUVRE

1. Former les professionnels de l'établissement à la coordination partenariale
2. Organiser des réunions de coordination pluridisciplinaire
3. Réaliser des stages d'immersions chez les partenaires
4. Développer des outils de suivi (PPCS, projet de vie, etc.)



### INDICATEURS

- Nb de professionnels formé à la coordination partenariale
- Nb de réunions de coordination pluridisciplinaire réalisée
- Nb de stages d'immersion réalisé



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

# FICHE ACTION **N°4**

## Fluidifier et coordonner les transitions liées aux périodes de la vie



### OBJECTIFS

- **Périnatalité** : Identifier les personnes impliquées et créer des liens formalisés entre les acteurs
- **Adolescent – adulte** : Améliorer les connexions et homogénéiser les modalités de liaison
- **Grand âge** : Fluidifier les parcours et les relations intersectorielles



### PUBLIC CIBLE

Patients de tout âge : nourrissons, adolescents, adultes, personnes âgées



### RESSOURCES MOBILISÉES

Tous les services concernés de l'EPSM des Flandres



### MISE EN OEUVRE

1. Formaliser les parcours patients au sein de l'EPSM et avec les partenaires extérieurs
2. Organiser des réunions de coordination entre les professionnels de l'EPSM (pédopsychiatrie – adulte; adulte – personnes âgées, etc.)
3. Structurer un processus d'accompagnement des patients/usagers en âge de transition (réunions communes, visites du nouveau service, rencontres avec la nouvelle équipe, etc.)



### INDICATEURS

- Nb de réunion de coordination pluri équipe réalisée
- Formalisation du processus d'accompagnement des patients/usagers en âge de transition



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028



ORIENTATION STRATÉGIQUE

**S'INSCRIRE EN LIEN AVEC  
LES PARTENAIRES DU  
TERRITOIRE**



Le territoire couvert par l'EPSM des Flandres est riche de ses partenaires institutionnels, associatifs, que ceux-ci s'inscrivent dans le champ sanitaire, médico-social ou social.

Le travail de partenariat permet d'établir une collaboration et une complémentarité des interventions, afin d'appréhender l'individu en souffrance dans sa globalité et non pas qu'au travers de sa pathologie ou son handicap, de fluidifier son parcours de vie. Articuler les fonctions de tous les acteurs concernés par la santé mentale, maîtriser les champs d'intervention des uns et des autres, c'est favoriser l'inclusion sociale et le bien-être de tous les citoyens et en particulier de ceux qui vivent avec un trouble psychique.

Le séminaire partenarial organisé lors de la phase préparatoire du projet d'établissement a confirmé cette volonté de répondre ensemble aux besoins de santé des habitants du territoire et la nécessité d'asseoir le partenariat en créant un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) en Flandre Intérieure à l'instar de la Flandre Maritime. Les réflexions conduites lors de l'élaboration ont permis de mettre en exergue des objectifs prioritaires :

- Développer les partenariats entre la psychiatrie, la pédopsychiatrie, les structures médico-sociales et avec les partenaires externes à l'EPSM
- Favoriser les temps d'échanges interprofessionnels
- Maintenir les articulations existantes et moyens pour répondre aux besoins.



## Orientation stratégique n°3



S'inscrire en lien avec les partenaires du territoire



### Les objectifs

1. Développer les partenariats entre la Psychiatrie, la pédopsychiatrie, les structures médico-sociales et avec les partenaires externes à l'EPSM
2. Favoriser les temps d'échanges interprofessionnels
3. Maintenir les articulations existantes et moyens pour répondre aux besoins



### Les actions à réaliser

#### Projets et partenariats spécifiques

Poursuivre les projets permettant l'implication concrète de professionnels de diverses institutions : par exemple, équipes mobiles avec une orientation spécialisée (périnatalité, psychogériatrie, médico-social), EDAP, PCO, Un chez soi d'abord...

*Développer et maintenir l'accessibilité aux stages croisés au sein de l'EPSM et avec les réseaux partenariaux*



Travailler avec la cellule juridique pour la prise en charge institutionnelle des usagers bénéficiant de modalités judiciaires (SPIP, JLD, PJJ, etc.)

S'inscrire dans un travail de prévention, de déstigmatisation et de coordination ville/hôpital : notamment à travers les consultations de liaison, les consultations avancées, les CPTS, partenaires libéraux, Education Nationale, espace santé du littoral, etc.

Renforcer les partenariats au service de l'accompagnement périnatal (rencontres avec les maternités et les PMI, repérage et prise en charge précoce, etc.)

Accompagner le déploiement du projet PLUTON (information aux professionnels, évaluation, extension, etc.), projet porté par le CHU de Lille

Développer et maintenir la collaboration avec les nouveaux dispositifs : DAC, PTSM, CPTS, CLSM

## Orientation stratégique n°3

S'inscrire en lien avec les partenaires du territoire



### Les actions à réaliser

#### Outils et espace de coordination

Elaborer et diffuser un répertoire à jour des partenaires actualisés (contact, missions)

**Mettre en place le CLSM en Flandres Intérieure en lien avec les communautés de communes du territoire**

Définir des règles de bonnes pratiques des collaborations propres à l'EPSM (secret partagé, temporalité et organisation de la collaboration, *définition de cadres de fonctionnement de chaque acteur*, etc.)



# FICHE ACTION <sup>N°</sup>5

## Mettre en place le CLSM en Flandres Intérieure en lien avec les communautés de communes du territoire



### OBJECTIFS

- Permettre l'égal accès à la prévention et aux soins
- Développer l'éducation et la promotion en santé mentale
- Favoriser l'inclusion sociale, l'accès à la citoyenneté et l'autonomie des usagers



### PUBLIC CIBLE

- Les acteurs sociaux, médico-sociaux, les élus, les CPTS, les établissements de santé, l'éducation nationale, les DAC, le PTSM, les usagers et les familles
- Les 90 communes (environ 150 000 habitants)



### RESSOURCES MOBILISÉES

- Le PTSM
- Les EPCI : Cœur de Flandres Agglo et Communauté de Communes des Hauts de Flandres(CCHFI)
- L'ARS
- L'EPSM des Flandres



### MISE EN OEUVRE

1. Créer un COPIL pour mettre en place le CLSM
2. Rédiger une convention constitutive et signature début 2024
3. Recruter un coordonnateur au 1<sup>er</sup> semestre 2024
4. Réaliser un diagnostic territorial



### INDICATEURS

- Nombre de rencontres avec les publics cibles



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

N°



ORIENTATION STRATÉGIQUE



**PROMOUVOIR LA PLACE  
DES USAGERS ET DES  
AIDANTS AU CŒUR DES  
ACCOMPAGNEMENTS**

“

*L'utilisateur est le premier acteur de sa prise en charge et est au cœur du dispositif de soins qui lui est proposé. Ainsi, le projet médico-soignant de notre établissement a considéré primordial de dédier spécifiquement une de ses orientations stratégiques à la promotion de la place de l'utilisateur.*

*La société et avec elle les besoins de chacun, patient ou non, évoluent et réclament plus d'inclusivité, d'intégration dans la cité, de perspective supérieure à celle unique de la démarche médicale. Au fil des années, de nouvelles ressources orientées vers l'expertise propre des patients quant à leur maladie et aux soins dédiés devraient se mettre en place : la pair-aidance, les patients experts, les groupes d'entraide, entre autres. Ces dispositifs ont toute leur place dans le champ du soin psychiatrique et la réflexion qui a été la nôtre a été leur intégration aux prises en charge déjà proposées. De plus, l'utilisateur est entouré de nombreux partenaires : la famille, le réseau associatif, les mandataires judiciaires, le maillage socio-éducatif, etc. Ce réseau permet une personnalisation et un travail au plus près des souhaits de l'utilisateur en vue de la réalisation de son projet de rétablissement. Les propositions issues du travail de réflexion ont donc vocation au développement de ces partenariats.*

”

## Orientation stratégique n°4



**Promouvoir la place des usagers et des aidants au cœur des accompagnements**



### Les objectifs

1. Repositionner l'utilisateur au centre du soin
2. Aider l'utilisateur à rester acteur de son projet de soin, de vie et de santé
3. Renforcer la prise en compte de l'expérience de l'utilisateur
4. Impliquer l'entourage dans la co-construction du projet
5. Intégrer l'utilisateur dans une dimension sociale et environnementale au-delà de la pathologie



### Les actions à réaliser

#### Patient expert, pair-aidance et place de l'utilisateur

Prendre en compte la personne dans toutes ses dimensions et développer l'empowerment, la capacité d'autosoin (personne comme acteur de soin, autonomie, décision partagée)

Intégrer des patients experts et des pairs aidants dans les équipes et les positionner tout au long du parcours de soins

Prendre en compte les habitudes de vie des patients (rythme, présence d'animaux, etc.)

Développer les possibilités et outils de partage pour recueillir et valoriser l'expérience patients et résidents au sein de l'établissement (enquête, questionnaire)

Intégrer le patient/résident et son entourage dans la construction des projets institutionnels

#### Intégrer les médiateurs de santé pair

Proposer une prestation d'accompagnement aux patients dans le cadre de programmes ETP dédiés au médicament afin que le patient puisse comprendre son traitement



## Orientation stratégique n°4



**Promouvoir la place des usagers et des aidants au cœur des accompagnements**



### Les actions à réaliser

#### Accompagnement des professionnels

Augmenter/valoriser les réunions soignants/soignés et favoriser la place des patients pour leur permettre d'être force de propositions

Accompagner les professionnels dans l'implication des patients/résidents et de leur entourage dans la définition du projet de soin et de vie

Développer les liens avec le maillage associatif (club thérapeutique, GEM, UNAFAM, Handisport, groupe d'animation territoriale)

Etablir des liens avec des associations et communauté de patients (TDI, TSA, TB...) pour établir un annuaire à remettre aux patients/résidents avec des contacts fiables

Mener des réflexions sur l'accueil des patients/résidents en fin de vie (soins palliatifs)

#### Implication de l'entourage

Favoriser l'association des familles et des aidants dans le parcours de soin du patient et dans le parcours de vie du résident (si souhaité par l'utilisateur)

Garantir, au cas par cas, les liens et possibilités d'échanges du patient avec son entourage : lieux de convivialité, horaires de visite, etc.

Développer auprès des associations de patients, résidents ou familles des actions de sensibilisation et information/formation favorisant un accompagnement adapté

Intégrer les aidants et/ou l'entourage dans les réunions soignants/soignés

# FICHE ACTION N°6

## Intégrer les médiateurs de santé pair



### OBJECTIFS

- Mettre en place les MSP au sein de l'établissement
- Accompagner les pair-aidants
- Acculturer l'existence de cette ressource humaine supplémentaire



### PUBLIC CIBLE

Toute personne ayant une expérience de soins en santé mentale souhaitant devenir MSP



### RESSOURCES MOBILISÉES

Tous les services concernés de l'EPSM des Flandres



### MISE EN OEUVRE

1. Informer et décrire la fonction du MSP à l'ensemble des professionnels par l'appui des chefs de pôles
2. Organiser un appel à candidatures et recruter les personnes volontaires
3. Accompagner les personnes dans leur formation
4. Intégrer les MSP dans les équipes



### INDICATEURS

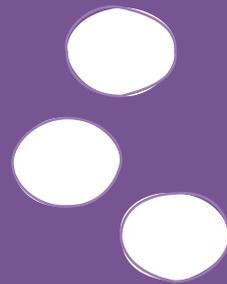
- Nb de personnes formées
- Nb de présentations aux instances



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

# PROJET SOCIAL ET COMMUNICATION



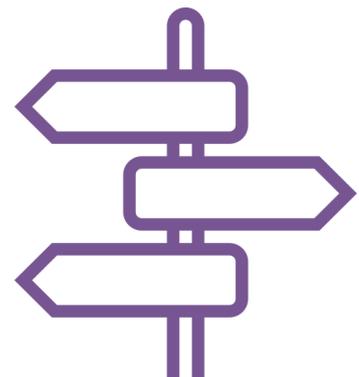
## Orientations stratégiques

**1** Améliorer les conditions de travail et la Qualité de Vie au Travail des professionnels

**2** Développer l'attractivité, le recrutement et la fidélisation des professionnels

**3** Assurer les formations, développer les perspectives et évolutions professionnelles

**4** Connaître, se reconnaître et se faire connaître



## Projet social et communication

Le projet social et communication définit pour les 5 années à venir la feuille de route de l'établissement en matière de politique sociale et de communication. Par le biais des différents objectifs et actions, il ambitionne de promouvoir une identité partagée par l'ensemble des professionnels de l'établissement, attractive et identifiable par les usagers et partenaires du territoire.

Convaincus que les conditions et la qualité de vie au travail, l'attractivité, la fidélisation des équipes, la richesse et le développement des compétences ainsi que le renforcement de la communication sont des enjeux primordiaux pour l'ensemble des professionnels de l'établissement (médicaux, paramédicaux, socio-éducatifs, administratifs et techniques), nous souhaitons que ce projet soit celui **de tout le personnel de l'établissement**.

Ce projet est le résultat d'un travail collectif, qui au travers de ces quatre orientations stratégiques souligne la volonté de l'EPSM des Flandres de créer et pérenniser un environnement propice à l'accompagnement et la prise en charge des patients et des résidents.

Perspective

Communication



Attractivité

QVT



Morgane BOYTHIAS

*Directrice des  
Ressources Humaines*



Vanessa DANIEL

*Préventrice*



## La parole aux référentes



**Morgane BOYTHIAS**

*Directrice des  
Ressources Humaines*

“

Le projet social et communication est évidemment une dimension essentielle du projet d'établissement car il concerne les acteurs qui vont le faire vivre et évoluer durant les années à venir. Les orientations stratégiques définies en ateliers, correspondent aux besoins de l'établissement mais résonnent également avec l'actualité qui touche plus largement le monde de la santé ces dernières années (difficultés d'attractivité, émergence de nouveaux métiers, évolutions technologiques...). Les mesures présentées ci-après témoignent de la volonté forte de la structure de s'adapter aux enjeux RH des décennies à venir, par la construction d'une identité établissement permettant aux agents d'être valorisés et reconnus dans leur travail et leurs compétences. Je remercie l'ensemble des acteurs ayant contribué à son écriture.

”



**Vanessa DANIEL**

*Préventrice*

“

Je suis ravie d'avoir pu participer à la rédaction de ce projet qui définit les valeurs et les choix fondamentaux que notre établissement entend réaliser pour s'améliorer. Je remercie sincèrement tous ceux qui ont participé activement et se sont engagés dans ce travail de définition de cap stratégique pour les années à venir.

”

N°



ORIENTATION STRATÉGIQUE

**AMÉLIORER LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL ET  
LA QUALITÉ DE VIE AU  
TRAVAIL DES  
PROFESSIONNELS**

“

*L'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail s'inscrit comme un axe phare de notre établissement pour les 5 années à venir.*

*Préserver la santé et la sécurité des professionnels au travail, garantir un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, favoriser l'expression des agents, redonner du sens aux pratiques professionnelles, telles sont les ambitions que nous poursuivons pour permettre au travail d'être un véritable opérateur d'équilibre psychologique.*

”

## Orientation stratégique n°1

**Améliorer les conditions de travail et la qualité de vie au travail des professionnels**



### Les objectifs

1. Préserver la santé et la sécurité des professionnels au travail
2. Garantir un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle
3. Favoriser l'expression des professionnels sur leurs conditions de travail
4. Redonner du sens aux pratiques professionnelles



### Les actions à réaliser

#### Conditions de travail, santé et sécurité au travail

Formaliser les règles de bonnes pratiques sur la gestion et la rédaction des mails

Mener des travaux de réécriture du guide de gestion du temps de travail

#### Mettre à disposition des structures adaptées à l'activité et à la sécurité des professionnels et des patients

Favoriser l'expression des professionnels et organiser des réunions annuelles sur cette thématique

Formaliser des procédures claires des processus à suivre en fonction du besoin : commandes de matériels, urgences DATI, AT, FEI, etc.

Formaliser, rédiger et communiquer sur les fiches réflexes autour de la gestion des situations d'urgence

Proposer des temps de sensibilisation aux professionnels avec des experts (addictologues, tabacologues, etc.) et formaliser des temps d'échanges autour de la prévention

Poursuivre les actes de prévention du harcèlement

## Orientation stratégique n°1

**Améliorer les conditions de travail et la qualité de vie au travail des professionnels**



### Les actions à réaliser

#### Équilibre vie personnelle et vie professionnelle

Mettre en place le télétravail pour les fonctions qui le permettent

Garantir le droit à la déconnexion des agents : charte de la déconnexion

Mettre en place des partenariats avec des crèches

Formaliser un guide de la parentalité

#### Bien-être au travail

Poursuivre les investissements liés au bien-être au travail : salle de pause, équipements dédiés, aménagement des espaces, etc.

# FICHE ACTION N°1

## Mettre à disposition des structures adaptées à l'activité et à la sécurité des professionnels et des patients



### OBJECTIFS

- Proposer des locaux adaptés à l'activité en toute sécurité pour les professionnels et les usagers



### PUBLIC CIBLE

Personnels et patients de l'établissement



### RESSOURCES MOBILISÉES

- Direction Projet et Valorisation du Patrimoine
- Equipes pluriprofessionnelles
- Direction des Travaux



### MISE EN OEUVRE

- Poursuivre l'état des lieux des structures existantes (en débutant par les structures les plus en difficulté) ;
- Organiser un recueil de besoin en lien avec les équipes ;
- En fonction des résultats de états des lieux prioriser les structures en difficulté (exemple de Grande Synthe) ;
- Envisager des solutions en lien avec les équipes : relocalisation, réfection, construction, etc.



### INDICATEURS

- Nombre de projets validés (en cours de réalisation)



### CIBLE

- Veiller à répondre aux besoins d'état des lieux et recueil de besoin
- Tendre vers des locaux adaptés et sécurisés



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

N° 

ORIENTATION STRATÉGIQUE



**ATTIRER, RECRUTER ET  
FIDÉLISER LES  
PROFESSIONNELS**

“

*Attirer, recruter et fidéliser des professionnels, tels sont les enjeux majeurs de ce projet social et communication.*

*Pour y répondre, nous souhaitons nous engager dans un projet ambitieux dont la priorité est de conserver et constituer des équipes stables et engagées, d'attirer les professionnels et de définir une stratégie de recrutement.*

*Cette seconde orientation concerne ainsi l'ensemble des professionnels et corps de métier de l'établissement.*

”

## Orientation stratégique n°2



### Attirer, recruter et fidéliser les professionnels



### Les objectifs

1. Attirer des ressources et compétences
2. Repenser la stratégie de recrutement
3. Motiver et donner du sens aux professionnels dans leurs pratiques
4. Mettre en œuvre une politique de fidélisation des professionnels



### Les actions à réaliser

#### Attirer

Développer les interventions au sein des écoles (IFSI, IFAS, IRTS, etc.), collèges, lycées et universités en associant les professionnels volontaires

Participer aux forums des métiers et associer des professionnels volontaires dans le processus

Organiser des journées portes ouvertes sur les sites de l'établissement

#### Recruter

Moderniser les offres d'emplois en mettant en avant la diversité des filières et des pathologies prises en charge

Moderniser et multiplier les canaux de diffusion des offres d'emploi

**Structurer un parcours de recrutement : premier entretien dans les locaux d'exercice du futur professionnel, visite des locaux, rencontre avec l'équipe si possible**



#### Fidéliser

Valoriser l'existant en termes d'avantages ou d'acquis sociaux à l'EPSM : communication interne et valorisation lors des entretiens de recrutement (temps partiel, cumul d'activité, etc.)

Développer et communiquer sur les contrats d'allocation d'études

## Orientation stratégique n°2

Attirer, recruter et fidéliser les professionnels



### Les actions à réaliser

#### Fidéliser (suite)

Améliorer l'accueil et l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels : parcours d'intégration du nouvel arrivant, intégrant notamment une présentation des différents services dont le service artistique et culturel

Structurer le tutorat des étudiants

Réinstaurer le tutorat des professionnels

Valoriser l'ancienneté des professionnels : valorisation financière lors de l'octroi de la médaille du travail

Structurer une politique d'accompagnement à la retraite : rendez-vous, droit, transmission, etc.

# FICHE ACTION N°2

## Structurer un parcours de recrutement



### OBJECTIFS

- Définir un parcours de recrutement commun à l'échelle de l'établissement
- Garantir une connaissance partagée de ce parcours



### PUBLIC CIBLE

Candidats au recrutement au sein de l'EPSM des Flandres



### RESSOURCES MOBILISÉES

- La Direction des Ressources Humaines
- L'encadrement des services
- Les professionnels volontaires qui souhaiteraient s'engager



### MISE EN OEUVRE

- Formaliser un guide de bonnes pratiques pour la réalisation des entretiens d'embauche
- Informer les professionnels des recrutements en cours et les associer durant la visite des locaux aux candidat(e)s
- Associer les professionnels de terrain pour certains corps de métier afin de répondre aux interrogations des candidat(e)s (psychologue, assistant social, etc.)
- Organiser le premier entretien dans les locaux d'exercice du futur professionnel



### INDICATEURS

- Formalisation du guide de bonnes pratiques
- Nombre d'entretiens réalisés au sein des services



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028



ORIENTATION STRATÉGIQUE

**ASSURER LES FORMATIONS,  
DÉVELOPPER LES  
PERSPECTIVES ET  
L'ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE**

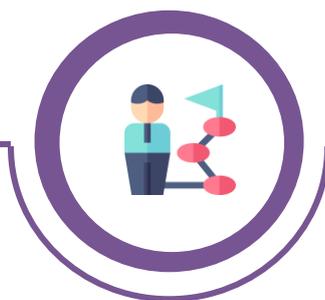
“

*Cette troisième orientation stratégique a pour objectif de soutenir et d'accompagner chaque professionnel dans son projet de carrière.*

*Nous sommes convaincus que l'évolution des métiers et des pratiques professionnels sont des enjeux clefs qui s'inscrivent dans l'ensemble des dimensions de notre projet d'établissement (médico-soignant, psychologique, management et gouvernance, artistique et culturel) au service de la richesse des accompagnements.*

”

## Orientation stratégique n°3



**Assurer les formations, développer les perspectives et l'évolution professionnelle**



### Les objectifs

1. Recueillir et encourager les évolutions professionnelles
2. Acquérir des compétences pour faire évoluer les pratiques et faciliter l'accès à la formation
3. Encourager le partage de connaissances et de compétences au sein de l'établissement
4. Faciliter la mobilité interne au sein de l'établissement
5. Renforcer la communication autour des droits et des démarches des agents



### Les actions à réaliser

#### Évolution professionnelle

Poursuivre et renforcer l'accueil des stagiaires et des apprentis

Informier, communiquer et accompagner davantage les professionnels sur l'offre de formation

Travailler les orientations de formation avec les équipes

Développer un package formation « savoir devenir professionnel » : communication non violente, gestion du temps, etc.

Promouvoir les opportunités des concours organisés au sein de l'établissement

Accompagner les reconversions professionnelles

**Mettre en place un calendrier partagé de formations**



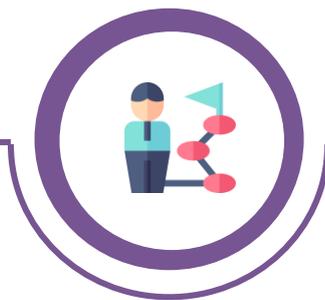
#### Partage de compétences et valorisation

Diffuser des expériences professionnelles par différents canaux : intranet, vidéo, etc.

Développer le partage d'expériences entre collègues et avec les partenaires de l'établissement

## Orientation stratégique n°3

Assurer les formations, développer les perspectives et l'évolution professionnelle



### Les actions à réaliser

#### Partage de compétences et valorisation (suite)

Systématiser les retours d'expérience suite aux formations, afin de transmettre aux professionnels et de mettre en pratique les compétences acquises à l'issue de la formation

Faire connaître et comprendre les statuts/contrats et leurs parcours professionnels possibles

# FICHE ACTION **N°3**

## Mettre en place un calendrier partagé de formations



### OBJECTIFS

- Développer et moderniser la communication
- Faciliter l'accès à la formation
- Maintenir et compléter les sessions de formation en cas de places disponibles



### PUBLIC CIBLE

Ensemble des agents de l'établissement



### RESSOURCES MOBILISÉES

- Les collaborateurs du service Formation Continue
- La rubrique Formation Continue de l'intranet via le calendrier public
- La messagerie Outlook pour informer de la mise en place et des mises à jour
- Le service communication pour l'information initiale



### MISE EN OEUVRE

- S'informer auprès du service informatique ou communication pour connaître toutes les possibilités techniques du calendrier de l'intranet
- Recenser les dates des sessions collectives de formation
- Disposer des programmes de formation
- Éventuellement, réaliser les programmes manquants
- Demander les habilitations des 2 gestionnaires formation pour l'intranet
- Mettre en ligne les 1<sup>ères</sup> sessions puis effectuer les mises à jour au fur et à mesure
- Communiquer sur la mise en place (journal interne, projet social, mail, etc.)



### INDICATEURS

- Date de mise en ligne du calendrier
- Nombre de sessions collectives partagées sur le nombre de sessions réalisées
- Nombre de sessions complètes sur la totalité des sessions



### CIBLE

1<sup>er</sup> mars 2024



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

N°



ORIENTATION STRATÉGIQUE



**CONNAÎTRE, SE CONNAÎTRE  
ET SE FAIRE RECONNAÎTRE**

“

*Renforcer la lisibilité et la visibilité des différentes activités de l'établissement, repenser la circulation de l'information et ses différents vecteurs, garantir un accès à une information lisible et disponible pour les professionnels, les usagers et les partenaires du territoire, ... autant d'ambition au service du « travailler ensemble ».*

”

## Orientation stratégique n°4



Connaître, se connaître et se faire reconnaître



### Les objectifs

1. Se connaître et reconnaître l'ensemble des activités de l'établissement
2. Moderniser la communication et être plus présent sur les réseaux sociaux
3. Être lisible sur le territoire



### Les actions à réaliser

#### En interne

Organiser des temps d'échange entre services : périodes de partage « Vis ma vie », visites des services, stages croisés entre service, portes ouvertes de tous les services (y compris administratif et technique)

Actualiser et moderniser l'intranet de l'établissement

Créer des vidéos/capsules de présentation des métiers/services (soignants, services support, siège, communication, etc.)

Adapter en FALC (Facile A Lire et à Comprendre) l'ensemble des outils de communication et les supports

Développer l'affichage dynamique dans l'ensemble des services

Formaliser et communiquer le projet social et communication en format vidéo

Organiser des moments de cohésion d'équipe au sein des services

Informar les professionnels des mouvements RH de manière mensuelle

## Orientation stratégique n°4

Connaître, se connaître et se faire reconnaître



### Les actions à réaliser

#### En externe

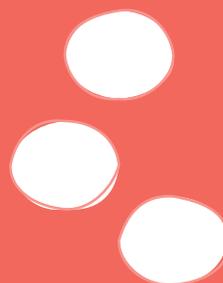
Poursuivre l'organisation de conférences et de présentations de l'établissement auprès des professionnels de santé

Organiser des journées annuelles sur les projets innovants menés au sein de l'EPSM

Organiser des séminaires partenariaux chaque année au sein des services



# PROJET MANAGEMENT ET GOUVERNANCE



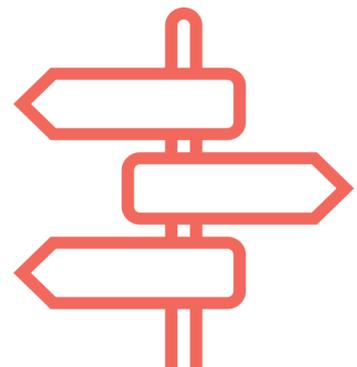
## Orientations stratégiques

**1** Structurer un schéma de gouvernance

**2** Déployer des modalités de pilotage adaptées

**3** Créer un environnement favorable à la mise en place d'un management participatif et par objectif

**4** Positionner la responsabilité sociétale et environnementale au cœur des réflexions



Le **management et la gouvernance** sont des axes fondamentaux de ce nouveau projet d'établissement. Ce dernier d'appuie sur une approche coopérative, où chaque voix contribue à façonner un environnement de soin empreint de dynamisme et tourné vers l'avenir.

Nos projets stratégiques et opérationnels sont le fruit d'une **réflexion collective**, d'une volonté commune de repenser les organisations et les pratiques établies et de proposer des **solutions novatrices** pour répondre aux défis de la santé mentale.

Pour y parvenir et structurer nos actions, nous avons identifié quatre orientations stratégiques :

1. Structurer un schéma de gouvernance ;
2. Déployer des modalités de pilotage adaptées ;
3. Créer un environnement favorable à la mise en place d'un management participatif et par objectif ;
4. Positionner la Responsabilité Sociétale et Environnementale au cœur des réflexions.



Franck BRIDOUX  
*Directeur Général*



Dr Bernard LEFEBVRE  
*Président de CME*



Rémi BOURY  
*Directeur des Affaires  
Générales*



## La parole aux référents



**Franck BRIDOUX**  
*Directeur Général*

“

Le projet de management et gouvernance de l'EPSM des Flandres se veut novateur. Fruit d'une réflexion profonde et inclusive, ce projet a su intégrer les remarques et propositions émanant tant des agents que des partenaires. Ce projet vise à soutenir l'amélioration de l'offre de soins et à encourager l'esprit d'initiative, qui est non seulement encouragée, mais également valorisée. Il se positionne comme un levier essentiel pour une prise en charge optimale et une dynamique d'évolution constante. Nous sommes convaincus que chaque individu, qu'il soit usager, patient, membre du personnel soignant ou administratif, détient le potentiel de faire naître le changement.

”



**Dr Bernard LEFEBVRE**  
*Président de CME*

“

L'EPSM des Flandres est composé de pôles cliniques, dont l'objectif est d'offrir un accès à la santé mentale pour tous les acteurs populationnels. L'efficacité des soins proposés est étroitement intriquée avec le projet de management et gouvernance pour un meilleur pilotage du projet médical par les moyens alloués aux besoins. Les pôles managements et cliniques ne s'opposent pas, ils se complètent dans leurs aspects soins, administratifs, juridiques, architecturaux et artistiques. La concrétisation de notre projet d'établissement sera le reflet d'une congruence réussie, d'une confiance implicite entre ces deux entités.

”



**Rémi BOURY**  
*Directeur des Affaires  
Générales*

“

Le projet de management et gouvernance de l'EPSM des Flandres ambitionne de réaffirmer les fonctions de management et de gouvernance comme de véritables fonctions de support au service des soins. En cela, l'accent est mis sur la gouvernance de l'établissement et la construction des délégations polaires, qui sera soutenue par les pilotages adaptées, pensées pour favoriser les projets et libérer les initiatives. L'établissement n'oublie évidemment pas sa responsabilité sociétale, sociale et environnementale et structure, au sein de ce nouveau projet, des orientations démontrant l'engagement de chacun et de tous dans cette démarche.

”

N°



ORIENTATION STRATÉGIQUE

## STRUCTURER UN SCHÉMA DE GOUVERNANCE

“

*Le schéma de gouvernance s'attache à clarifier les rôles et responsabilités des acteurs de l'établissement, en promouvant une approche de gestion et de gouvernance axée sur la participation. Notre aspiration à tendre vers une gouvernance participative reflète notre souhait de valoriser un esprit de coopération et de collaboration, en encourageant l'autonomisation et la responsabilisation.*

*Dans ce cadre, notre feuille de route pour les 5 prochaines années vise à :*

- 1. Positionner la gouvernance stratégique de l'établissement ;*
- 2. Structurer une gouvernance polaire ;*
- 3. Valoriser le travail des instances ;*
- 4. Veiller à la participation des usagers dans la vie institutionnelle de l'établissement.*

”

## Orientation stratégique n°1



### Structurer un schéma de gouvernance



### Les objectifs

1. Positionner la gouvernance stratégique de l'établissement
2. Structurer une gouvernance polaire
3. Valoriser le travail des instances
4. Veiller à la participation des usagers dans la vie institutionnelle de l'établissement



### Les actions à réaliser

#### Positionner la gouvernance stratégique de l'établissement

Clarifier le périmètre et les centres de responsabilités des différentes strates d'exercice : secteurs, services, unités fonctionnelles

Mettre à jour la charte de gouvernance de l'établissement

Préciser les rôles et responsabilités du trinôme de direction et élaborer une fiche mission (DG, PCME, directrice des soins)

Préciser les rôles et responsabilités des binômes et quadrinôme de pôle et élaborer une fiche mission

Définir les modalités de pilotage des pôles : comitologie, rythme des réunions, modalités de partage des informations, etc.

Préciser les rôles et responsabilités des binômes de proximité et élaborer une fiche mission

Garantir l'accès et au besoin le déploiement d'outils au service de la gouvernance

#### Structurer une gouvernance polaire

Elaborer les projets de pôles

Définir les contrats de pôle, définir le règlement de fonctionnement des pôles et instituer un dialogue de gestion

Elaborer les projets d'unités fonctionnelles



## Orientation stratégique n°1



### Structurer un schéma de gouvernance



### Les actions à réaliser

#### Valoriser le travail des instances et des filières

Réactualiser, veiller à l'actualisation de la cartographie des instances existantes, en précisant : leurs missions, leurs compositions, leurs fonctionnements et les modalités de coordination des instances

Définir les rôles et responsabilités des filières

#### Veiller à la participation des usagers dans la vie institutionnelle de l'établissement

Elaborer un projet des usagers porté par la commission des usagers de l'établissement

Poursuivre la participation des usagers aux démarches qualité (patient traceur, etc.)

# FICHE ACTION N°1

## Structurer une gouvernance polaire



### OBJECTIFS

- Décliner la politique de l'établissement à l'échelle des pôles
- Clarifier et assoir les missions et responsabilités des binômes/quatuors de pôle



### PUBLIC CIBLE

- Binômes/quatuors de pôle



### RESSOURCES MOBILISÉES

- Binômes/quatuors de pôle
- Trinôme de direction



### MISE EN OEUVRE

1. Formaliser les lettres de missions des gouvernances de pôle ainsi que leurs règlements de fonctionnement
2. Définir les contrats de pôles
3. Accompagner les binômes/quatuors de pôle via des formations dédiées
4. Assurer la mise en cohérence des projets de services avec les projets de pôles
5. Créer des temps d'échanges (temporalité à définir) avec les binômes/quatuors de pôles et les binômes de proximité



### INDICATEURS

- Formalisation des lettres de mission, règlement de fonctionnement, contrats de pôle
- Nombre de temps d'échange et de formation



### CIBLE

- Formaliser les contrats des 4 pôles
- Elaborer l'ensemble des projets de services



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

N° 2

ORIENTATION STRATÉGIQUE



## DÉPLOYER DES MODALITÉS DE PILOTAGE ADAPTÉES

“

*Les ambitions liées à cette seconde orientation stratégique sont triples :*

- 1. Poursuivre la dynamique relative au pilotage par la qualité ;*
- 2. Positionner le pilotage par les indicateurs comme la pierre angulaire de la gestion de l'établissement et rendre ainsi les équipes actrices de leur décision ;*
- 3. Favoriser la démarche participative en déployant la démarche projet (analyse, élaboration, mise en œuvre et évaluation).*

*Le déploiement de ces modalités de pilotage donnera à l'établissement et aux équipes les moyens nécessaires pour assurer une réelle cohérence entre les besoins de santé du territoire, les objectifs de l'institution, des pôles et des services.*

”

## Orientation stratégique n°2



### Déployer des modalités de pilotage adaptées



### Les objectifs

1. Poursuivre la dynamique relative au pilotage par la qualité
2. Déployer une culture adaptée du pilotage par les indicateurs
3. Poursuivre le déploiement de la démarche projet



### Les actions à réaliser

#### Poursuivre la dynamique relative au pilotage par la qualité

Veiller à mettre à jour la politique qualité de l'établissement

Poursuivre la dynamique existante autour de la prévention et la gestion des risques, la traçabilité et la gestion documentaire, la sécurisation et l'amélioration du circuit du médicament

Conforter le management par la qualité via : les formations liées à l'amélioration continue des pratiques, le déploiement d'outils et méthodes de communication adaptés

Développer une culture positive de l'erreur via l'actualisation de la charte d'incitation à la déclaration interne

#### Déployer une culture adaptée du pilotage par les indicateurs

Identifier des indicateurs SMART de suivi de l'activité et des projets de l'établissement : indicateurs d'activité, d'alerte, etc. et structurer ce pilotage par les indicateurs en définissant : les modalités de partage, la fréquence, les référents, etc.

Mettre à disposition des managers des outils adaptés : remontée d'information, automatisation des requêtes, suivi des indicateurs, etc.

**Former les managers et professionnels de l'établissement au pilotage par les indicateurs**



## Orientation stratégique n°2



Déployer des modalités de pilotage adaptées



### Les actions à réaliser

#### Poursuivre le déploiement de la démarche projet

Organiser l'évaluation du projet d'établissement

Organiser l'évaluation des projets de pôles et d'unités fonctionnelles / services

Poursuivre le déploiement pour chaque projet de la démarche projet à savoir : identification d'indicateurs précis, suivis et analysés en équipe

# FICHE ACTION N° 2

## Former les managers et professionnels de l'établissement au pilotage par les indicateurs



### OBJECTIFS

- Garantir une montée en compétence et une compréhension du pilotage par les indicateurs par l'ensemble des professionnels de l'EPSM



### PUBLIC CIBLE

- Tous les professionnels de l'EPSM



### RESSOURCES MOBILISÉES

- Tous les professionnels de l'EPSM
- Formateurs internes ou externes



### MISE EN OEUVRE

- Former les professionnels de l'établissement au pilotage par les indicateurs en commençant par les managers
- Cibler les indicateurs en fonction des objectifs fixés dans les contrats et projets : indicateurs d'activité, de performance et d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- Planifier des temps d'évaluation de ces indicateurs



### INDICATEURS

- Nombre de professionnels formés
- Nombre de projets étant suivi par des indicateurs



### CIBLE

- Former l'ensemble des professionnels de l'établissement
- Identifier pour chaque projet des indicateurs



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028



ORIENTATION STRATÉGIQUE

**CRÉER UN ENVIRONNEMENT  
FAVORABLE À LA MISE EN  
PLACE D'UN MANAGEMENT  
PARTICIPATIF ET PAR OBJECTIF**

“

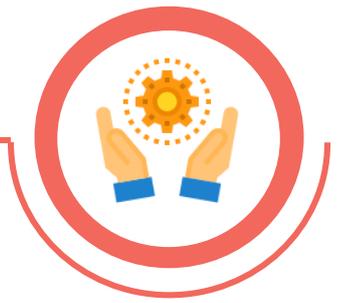
*Notre volonté de promouvoir la mise en place d'un management participatif et par objectif s'inscrit en lien avec notre souhait de favoriser la qualité de vie au travail des professionnels et la qualité des soins dispensés aux patients, dès aujourd'hui et pour demain.*

*Par le biais de ce nouveau projet d'établissement, nous nous engageons à :*

- 1. Préciser les niveaux de délégation et de responsabilité des acteurs ;*
- 2. Définir les attendus en matière de compétences managériales ;*
- 3. Accompagner et soutenir les postures managériales.*

”

## Orientation stratégique n°3



**Créer un environnement favorable à la mise en place d'un management participatif et par objectif**



### Les objectifs

1. Préciser les niveaux de délégation et de responsabilité des acteurs
2. Définir les attendus en matière de compétences managériales
3. Accompagner et soutenir les postures managériales



### Les actions à réaliser

#### Préciser les niveaux de délégation et de responsabilité des acteurs

Mettre à jour et questionner les fiches de poste et des fiches métiers des managers et des agents

Cartographier les niveaux de délégations des managers de l'établissement

Au regard de l'élaboration de la cartographie, définir et accompagner l'autonomisation des managers

#### Définir les attendus en matière de compétences managériales

Définir un socle de bonnes pratiques et de compétences managériales

Mettre à jour la charte du manager et identifier une stratégie de communication

#### Accompagner et soutenir les postures managériales

S'accorder sur une charte des valeurs de l'établissement et définir une stratégie de communication : équipe projet dédiée, rédaction de la charte, validation de la charte, communication

Accompagner les managers via un processus de formations continue au management

Déployer un accompagnement individuel et collectif des managers de l'établissement : coaching, co-développement

# FICHE ACTION N°3

## Définir un socle de bonnes pratiques et de compétences managériales



### OBJECTIFS

- Aboutir et définir un socle de bonnes pratiques et de compétences managériales



### PUBLIC CIBLE

- Managers de l'établissement



### RESSOURCES MOBILISÉES

- Managers de l'établissement



### MISE EN OEUVRE

1. Identifier un temps de travail avec l'ensemble des managers de l'établissement
2. Mettre en évidence les valeurs, bonnes pratiques et compétences qui rassemblent et que les managers de l'établissement souhaitent véhiculer au service d'un établissement serein et de la qualité des soins rendus aux patients
3. S'accorder, valider et communiquer sur ce socle de base défini



### INDICATEURS

- Nombre de temps de travail
- Formalisation du socle de bonnes pratiques et de compétences



### CIBLE

- Garantir la connaissance, le partage et le suivi du socle de compétences et de bonnes pratiques défini



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

N°



ORIENTATION STRATÉGIQUE



**POSITIONNER LA  
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE  
ET ENVIRONNEMENTALE AU  
CŒUR DES RÉFLEXIONS**

“

*Au sein de ce nouveau projet d'établissement nous avons souhaité inscrire la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) au cœur de nos réflexions. Au regard de nos valeurs, de nos missions sociales, de notre patrimoine et de nos engagements, nous souhaitons affirmer les ambitions suivantes :*

- 1. Être un employeur responsable ;*
- 2. Veiller à réduire notre empreinte environnementale ;*
- 3. Agir en faveur de notre territoire et développer la citoyenneté.*

”

## Orientation stratégique n°4

Positionner la responsabilité sociale et environnementale au cœur des réflexions



### Les objectifs

1. Être un employeur responsable
2. Veiller à réduire notre empreinte environnementale
3. Agir en faveur de notre territoire et développer la citoyenneté



### Les actions à réaliser

#### Être un employeur responsable

Agir en faveur de la qualité et des conditions de vie au travail (QVCT) des salariés

Agir en faveur de la formation continue et de la promotion professionnelle

Garantir la santé physique et mentale et la sécurité au travail

Poursuivre notre engagement en faveur des travailleurs en situation de handicap et de l'égalité homme/femme

#### Veiller à réduire notre empreinte environnementale

Poursuivre une politique d'achat durable et responsable

Poursuivre la démarche de valorisation et limitation des déchets

En lien avec les projets architecturaux, mettre en œuvre une stratégie immobilière durable



## Orientation stratégique n°4

Positionner la responsabilité sociale et environnementale au cœur des réflexions



### Les actions à réaliser

#### Veiller à réduire notre empreinte environnementale (suite)

Réduire notre impact en matière de CO2 : gestion des déchets, recyclage, etc.

Engager des réflexions autour d'initiatives

#### Agir en faveur de notre territoire et développer la citoyenneté

Travailler en partenariat avec les autres acteurs de notre territoire (partie prenante PTSM, CLSM, CPTS, etc.)

Favoriser l'exercice citoyen des usagers

Participer à la dynamique d'emploi locale

Poursuivre la participation aux actions solidaires



# FICHE ACTION <sup>N°</sup>5

En lien avec les projets architecturaux, mettre en œuvre une stratégie immobilière durable



## OBJECTIFS

- Préserver et sécuriser notre patrimoine immobilier
- Adopter une stratégie immobilière innovante, harmonisée et éco-responsable



## PUBLIC CIBLE

- Les professionnels de l'EPSM
- Les usagers du territoire



## RESSOURCES MOBILISÉES

- Direction projets valorisations du patrimoine
- Direction patrimoine, travaux et sécurité



## MISE EN OEUVRE

Au regard des projets architecturaux actuels et de la déclinaison architecturale du projet médico-soignant

1. Elaborer une stratégie immobilière durable ;
2. Planifier sa mise en œuvre ;
3. Structurer son suivi ;
4. Evaluer le schéma.



## INDICATEURS

- Formalisation du schéma immobilier durable



## CIBLE

- Valoriser le parc immobilier de l'EPSM des Flandres
- Améliorer les performances énergétiques et économiques



## CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

# FICHE ACTION N°6

**Travailler en partenariat avec les autres acteurs de notre territoire (partie prenante PTSM, CLSM, CPTS, etc.)**



## OBJECTIFS

- Poursuivre et renforcer le travail collaboratif avec les acteurs et partenaires du territoire au service de la qualité de prise en charge des usagers



## PUBLIC CIBLE

- L'ensemble des partenaires et instances du territoire : PTSM, CLSM, CPTS, DAC, etc.



## RESSOURCES MOBILISÉES

- Professionnels de l'établissement
- Partenaires du territoire



## MISE EN OEUVRE

1. Garantir la représentation et la participation de l'EPSM aux instances et communautés du territoire
2. Poursuivre la veille autour des projets, dispositifs et communautés qui se déploient sur le territoire
3. Veiller à systématiquement interroger l'opportunité d'associer les partenaires aux projets actuels et à venir



## INDICATEURS

- Nombre de projets mis en place avec des partenaires
- Réalisation d'une cartographie des acteurs



## CIBLE

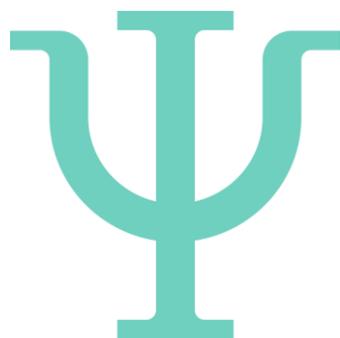
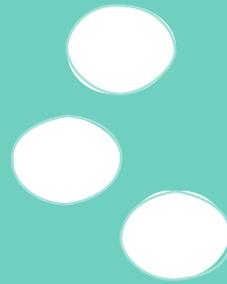
- Formaliser la cartographie et la diffuser à bon escient au service des collaborations et des partenariats



## CALENDRIER

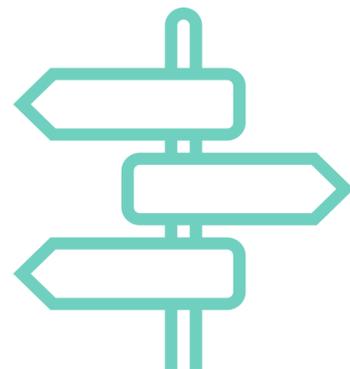
2024	2025	2026	2027	2028

# PROJET PSYCHOLOGIQUE



## Orientations stratégiques

- 1 Poursuivre la reconnaissance de la dimension clinique
- 2 Garantir l'inscription des psychologues au cœur de l'équipe pluridisciplinaire
- 3 Alimenter le travail des psychologues via la Fonction Information Recherche (FIR)
- 4 Poursuivre la représentation et le positionnement administratif des psychologues



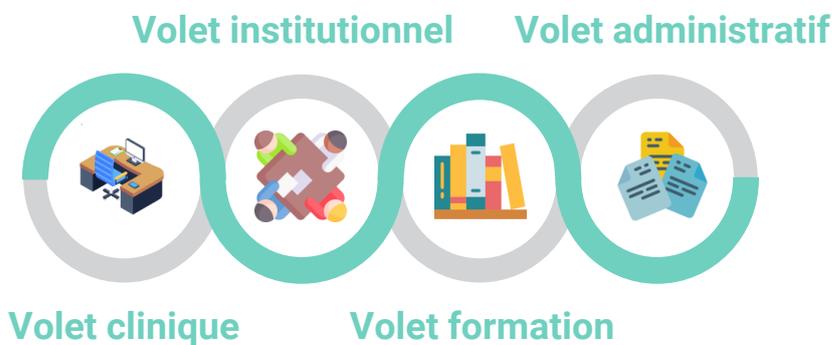
# Projet psychologique

Le **projet psychologique** élaboré par le Collège des Psychologues de l'Établissement, définit les objectifs, actions et propositions en matière de psychologie clinique et psychopathologie dans l'accompagnement des usagers. Il a pour ambition **de réaffirmer les dimensions cliniques et psychiques** dans le parcours de soins des usagers.

Celui-ci a été élaboré en cohérence avec le projet médico-soignant, pierre angulaire du projet d'établissement.

En effet, les psychologues font partie de l'équipe pluriprofessionnelle de l'établissement et participent aux **prises en charge thérapeutiques** des patients. Ce projet psychologique vise à préciser les missions du psychologue au sein de l'institution et définir le cadre d'exercice.

D'après la circulaire de la Direction Générale de l'Offre de Soins du 30 avril 2012 relative aux conditions d'exercice des psychologues, le projet **psychologique doit être structuré en quatre axes** : l'axe clinique, l'axe institutionnel, l'axe formation et l'axe administratif.



### La parole à la référente



**Marie-France BRAURE**  
*Psychologue*

“

Dès la présentation du projet d'établissement, il semblait important pour le collège des psychologues d'insister sur la place du psychisme et de l'humain dans le projet de soins. Ce projet psychologique vise à articuler cette dimension aux autres en détaillant la spécificité de la prise en charge psychologique.

”

N°



ORIENTATION STRATÉGIQUE



# POURSUIVRE LA RECONNAISSANCE DE LA DIMENSION CLINIQUE

“

*L'essence même de la pratique clinique du psychologue nécessite une adaptation constante à chaque situation pour une prise en charge adéquate. À partir d'une réflexion éthique et déontologique systématique et d'un travail en équipe, les psychologues de l'établissement sont en mesure d'adapter les outils proposés selon les contextes de chaque individu.*

*La reconnaissance de la dimension clinique vise à **garantir le respect de la personne humaine dans sa dignité et sa liberté par la singularisation de la prise en charge** ("au cas par cas"). **L'autonomie du psychologue** dans ses interventions et son adaptation au cas par cas sont donc essentielles pour garantir la qualité de la démarche professionnelle de celui-ci. **La parole et les tests** sont pour le psychologue clinicien des outils essentiels, bien que non exclusifs.*

*Le premier axe de ce projet psychologique prévoit donc diverses actions pour adapter et diversifier de façon continue l'offre de soins psychologiques et les différentes techniques existantes.*

”

## Orientation stratégique n°1



Axe n°1 : Poursuivre la reconnaissance de la dimension clinique



### Les objectifs

**Fonction clinique** : maintenir et développer l'accompagnement des usagers par les psychologues de l'établissement



### Les actions à réaliser

#### Fonction clinique

**Mettre en place des actions thérapeutiques** permettant à la fois une **diversification de l'offre de soins psychologiques** au plus proche du public et un **accueil de tous** les publics, réputés spécifiques ou non

Maintenir et développer des **actions de prévention** (milieu scolaire, milieu professionnel, etc.)

Mener des réflexions et des interventions autour de **problématiques nouvelles et transversales** : la précarité (travail avec les équipes mobiles), les migrants, l'addiction, le burn-out, la transidentité, le harcèlement, les problématiques scolaires, etc.

**Veiller à l'accès direct aux psychologues** pour les patients, sans prescription médicale

Impulser le **questionnement éthique sur l'utilisation des techniques de thérapie ou de soins** (sophrologie, hypnose, MATH et MAP et technique apparentées, thérapie non médicamenteuse, etc.) afin d'améliorer la réflexion sur leur pertinence, la prise en compte de la personne dans sa complexité et des enjeux profonds pour elle

N° 2

ORIENTATION STRATÉGIQUE

**GARANTIR L'INSCRIPTION  
DES PSYCHOLOGUES AU  
CŒUR DE L'ÉQUIPE  
PLURIDISCIPLINAIRE**

“

*L'objet de cette seconde orientation stratégique est d'élaborer, en croisant les regards avec les autres professionnels de l'équipe de soins (perspectives d'interdisciplinarité), la dynamique des prises en charge et les enjeux de celles-ci, car toute prise en charge est tributaire du cadre institutionnel au sein duquel elle se déroule.*

*Ce cadre n'est pas à confondre avec "l'établissement" qui désigne la forme administrative et concrète (organigramme de fonctionnement, locaux, dispositions légales, etc.) de l'institution.*

*L'institution désigne la dynamique collective de l'ensemble des personnes de l'équipe impliqué directement ou indirectement dans la prise en charge. Cela induit un travail d'équipe et non la simple juxtaposition de tâches individuelles.*

*L'objectif est de rendre lisible, apporter une clarification sur les phénomènes qui se jouent au-delà des comportements ou des symptômes et donc de l'approche psychothérapeutique.*

”

## Orientation stratégique n°2

**Axe n°2 : Garantir l'inscription des psychologues au cœur de l'équipe pluridisciplinaire**



### Les objectifs

**Fonction institutionnelle :** poursuivre la dynamique collective de l'ensemble des personnes de l'équipe impliquée directement ou indirectement dans la prise en charge



### Les actions à réaliser

#### Fonction institutionnelle

Poursuivre la **participation des psychologues aux réunions : thématiques cliniques, de pôle, de secteur, d'unité fonctionnelle**

Concevoir et structurer le **recueil et l'analyse des demandes d'intervention par les psychologues** (groupes de réflexion cliniques, groupes d'analyse de la pratique professionnelle, etc.)

Favoriser **les interventions cohérentes des psychologues auprès des équipes pluriprofessionnelles et adaptées au terrain** (cas par cas)



ORIENTATION STRATÉGIQUE

**ALIMENTER LE TRAVAIL DES  
PSYCHOLOGUES VIA LA  
FONCTION INFORMATION  
RECHERCHE (FIR)**

“

*La fonction Formation Information Recherche (FIR) permet d'alimenter le travail des psychologues de manière continue et d'allier la clinique et la théorie. Elle demeure ainsi une fonction essentielle pour la pratique des psychologues. Le choix des outils et méthodes appartenant au psychologue.*

*Cette fonction requiert d'une part de faciliter l'accès des psychologues à la formation, à des espaces d'échanges, à des activités de recherche ou encore de participer à l'organisation d'une veille scientifique. D'autre part, cette dimension confère un rôle aux psychologues de l'établissement vis-à-vis des futurs psychologues en formation, pour leur permettre de découvrir la pratique de psychologue clinicien à l'hôpital et garantir la pérennité des psychologues dans l'institution.*

”

## Orientation stratégique n°3



**Axe n°3 : Alimenter le travail des psychologues via la Fonction Information Recherche (FIR)**



### Les objectifs

**Fonction Formation, Information, Recherche** : poursuivre et renforcer la fonction FIR, indispensable à l'exercice des missions du psychologue hospitalier



### Les actions à réaliser

#### Formation Information Recherche

**Réaffirmer le libre choix des outils et des axes de recherches** (veille scientifique, action de formation, recherche, etc.)

Élaborer une **charte des psychologues** permettant de réaffirmer les différentes spécificités statutaires liées à la fonction

**Favoriser les formations collectives et les temps de supervisions** ou autres **groupes d'élaboration clinique** pour les psychologues

Poursuivre **des actions de formation à destination des autres professionnels de l'établissement** (formations internes)

Maintenir et développer **le lien avec les universités** pour favoriser **l'accueil des stagiaires** en proposant des stages attractifs

Accompagner les psychologues dans leurs **évolutions professionnelles et statutaires**

**Maintenir et poursuivre la gestion des demandes de stage** par le service de formation continue, en lien avec le référent de stage désigné par le Collège des Psychologues

N°



ORIENTATION STRATÉGIQUE



**POUR SUIVRE LA  
REPRÉSENTATION ET LE  
POSITIONNEMENT  
ADMINISTRATIF DES  
PSYCHOLOGUES**

“

*Ce dernier axe du projet psychologique relate de l'organisation des psychologues pour leur bonne représentation et participation au sein de l'établissement.*

*Le Collège des psychologues étant déjà structuré au sein de l'EPSM, le projet prévoit donc la poursuite des travaux du Collège avec un accent fort sur la communication et les liens avec la direction de l'établissement pour garantir la place des psychologues dans le traitement des questions institutionnelles.*

”

## Orientation stratégique n°4



**Axe n°4 : Poursuivre la représentation et le positionnement administratif des psychologues**



### Les objectifs

**Fonction administrative** : garantir la représentation et la place du collège des psychologues dans l'établissement et dans les relations avec les autres collèges de psychologues (notamment celui du GHT)



### Les actions à réaliser

#### Fonction administrative

Favoriser l'intervention des psychologues en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle au cœur du projet d'accompagnement

**Améliorer l'implication du Collège dans les questions institutionnelles** afin de développer la réflexion: définition du plan de formation, DIM, concertation avec la DRH, invitations permanentes au sein de la CME et du CLUD, etc.

*A titre d'exemple : définir un identifiant cariatide pour les stagiaires psychologues afin de valoriser leur activité et répondre à l'impératif d'identitovigilance*

S'inscrire en lien et en cohérence avec les projets de pôles pour la rédaction à laquelle les psychologues sont consultés

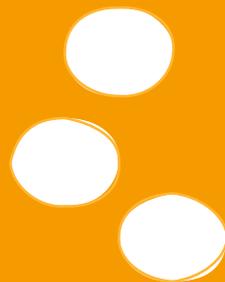
**Favoriser la communication** avec les équipes pluriprofessionnelles

Mener des réflexions sur **l'accueil des nouveaux arrivants psychologues** (transmission information – invitation entre DRH et le collège des psychologues)

Renforcer **l'association des psychologues et/ou du Collège dans l'accueil des candidats potentiels** : implication dans le recueil des besoins et de la stratégie institutionnelle, formalisation des fiches de poste, organisation de l'accueil, etc.

**Être attentif à l'expression des besoins** grandissants de la population en termes de santé mentale

# PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE





“

Depuis plus de 30 ans, les hôpitaux psychiatriques ont vu leur configuration se modifier considérablement : réduction des lits, rapprochement des secteurs géographiques à proximité des territoires de vie des usagers, relocalisations, diversification et multiplications de structures alternatives à l'hospitalisation...

La créativité, l'expression artistique, qui ont toujours été présentes au sein des structures d'hospitalisation, sont aujourd'hui organisées (ou non organisées) différemment et sous des formes très variées : ergothérapie, art thérapie, ateliers d'expressions, interventions artistiques (danse, musique, art plastique, théâtre, écriture, ...) autant de modes d'échanges et de partage.

*Au-delà des techniques artistiques des supports de soins, la notion de culture permet de dépasser le soin pour nous ramener vers la portée universelle de l'expression artistique.*

Promouvoir des manifestations et expériences culturelles à l'hôpital, c'est donner aux patients d'autres moyens de surmonter leur douleur, c'est créer des moments de partage et de convivialité entre soignants, familles et malades, c'est aussi recentrer l'hôpital autour du patient, autant de chemins à emprunter vers la guérison.

”

*Charte culturelle - extrait*

## Orientations stratégiques

**1** **Faire « corps »**  
*Inscrire la dimension culturelle et artistique comme maillon essentiel du soin*

**2** **« Respirer ensemble » - Partager**  
*Déployer les pratiques artistiques et culturelles au sein de l'établissement*

**3** **S'ouvrir vers l'extérieur et s'inscrire en cohérence avec les enjeux de société**



## Projet culturel et artistique

Le projet culturel et artistique est essentiel tout à la fois pour favoriser l'ouverture de l'EPSM des Flandres sur la ville et pour inciter les structures artistiques et patrimoniales à développer des projets culturels à partir de, et en lien avec les structures de soins et d'accompagnement. Il peut s'agir de la **dynamique des sites**, de la pratique artistique ouverte aux patients et résidents, de la mise en œuvre d'un **programme de diffusion**, de **formation** à destination des agents ou encore de la médiation au sein des services. La culture est un élément essentiel à la qualité de vie : elle est source d'équilibre intérieur et d'ouverture au monde.

C'est parce que la psychiatrie, plus que toute autre discipline médicale, a vocation à prendre en charge la personne malade dans toutes ses dimensions, que le projet culturel fait partie intégrante du **projet d'établissement**.

Inscrite dans le projet d'établissement, la politique culturelle de l'EPSM des Flandres permet la prise en compte du patient en tant qu'individu, intime et social. En tant qu'individu intime puisqu'elle propose des pratiques/rencontres artistiques qui s'adressent au patient/à l'utilisateur en tant que personne. En tant qu'individu social, car ce projet permet de recréer du lien, de s'inscrire dans le territoire grâce à la multitude des partenariats noués. Il permet le décloisonnement des structures de soins et d'accompagnement et leur ancrage territorial, le changement de regard(s), et l'accès de tous à la culture, facteur de lien social.



**Thierry VANDERSLUYS**  
*Danseur – Praticien BMC  
En charge de l'action  
artistique*



**Ludivine LEFEBVRE**  
*Directrice des services  
projets et valorisation du  
Patrimoine et culture et  
communication*



**Dr Éric SALOMÉ**  
*Psychiatre d'enfants et  
d'adolescents*



### La parole aux référents



**Thierry VANDERSLUYS**

*Danseur – Praticien BMC  
En charge de l'action  
artistique*

“

Imaginer un monde où tout reste à faire mais rien à prouver !

”



**Ludivine LEFEBVRE**

*Directrice des services  
projets et valorisation du  
Patrimoine et culture et  
communication*

“

La culture, c'est ce qu'il reste quand on a tout oublié !

”



**Dr Éric SALOMÉ**

*Psychiatre d'enfants et  
d'adolescents*

“

Faire entrer l'art dans la vie de quelqu'un par le biais d'activités telles que la danse, le chant ou la fréquentation de musées et de concerts nous donne une clé supplémentaire pour améliorer notre santé physique et mentale.

*Dr Piroška Östlin, Directrice régionale de l'OMS*

”

Le programme culturel est coordonné par la **Commission Culturelle de l'EPSM des Flandres**, qui est composée de personnels de direction, cadres, médecins et soignants. Sa dynamique artistique au sein des services est soutenue et déployée par **les référents culturels de l'établissement**.

Cette commission structure une programmation d'évènements artistiques et culturels ainsi que des ateliers artistiques à destination des patients et résidents ou encore des formations à destination des agents.

Celle-ci a donc pour ambition de définir les axes stratégiques qui seront dans un second temps développés par des comités opérationnels de projet dont les membres seront définis de concert, suivant les acteurs des différents pôles et les thématiques de projet.

Les **3 axes stratégiques** définis par la Commission Culturelle dans le cadre de l'élaboration de ce projet d'établissement sont les suivants :

**AXE 1** – Faire « corps », inscrire la dimension culturelle et artistique comme maillon essentiel du soin.

**AXE 2** – « Respirer ensemble » - Partager, déployer de nouvelles pratiques auprès des professionnels de l'établissement.

**AXE 3** – S'ouvrir vers l'extérieur et s'inscrire en cohérence avec les enjeux de société.



N°



ORIENTATION STRATÉGIQUE



## FAIRE « CORPS »

*Inscrire la dimension culturelle et artistique  
comme maillon essentiel du soin*

“

*Par le biais de cette orientation, nous souhaitons valoriser la prise en compte de l'utilisateur dans toutes ses dimensions, en tant qu'individu, intime et social.*

”

## Orientation stratégique n°1



### Renforcer la dimension humaine de l'établissement



## Les objectifs

1. Poursuivre le développement de l'offre culturelle et artistique au service d'une meilleure qualité de la prise en charge et de la vie des usagers
2. Renforcer les partenariats au service du déploiement de nouveaux projets



## Les actions à réaliser

### Poursuivre le déploiement de l'offre culturelle et artistique au service d'une meilleure qualité de prise en charge et de vie des usagers

Poursuivre la dynamique existante en proposant et en mettant en place un projet culturel riche et évolutif :

- Reconduite du festival art & psy 2024 ;
- Formation « danse et Danse »

Veiller à garantir aux patients l'accès à l'offre culturelle proposée, via :

- des horaires adaptés ;
- des lieux adaptés ;
- l'aller-vers lorsque la mobilité n'est pas possible.

Organiser des retours d'expérience suite aux actions menées



### Renforcer les partenariats au service du déploiement de nouveaux projets

Poursuivre la dynamique de développement des résidences et partenariats : le Bateau Feu, Scène Nationale Dunkerque, le Fresnoy, Zalinka, Cie in illo tempore, etc.

Continuer à développer le réseau culturel au service des usagers : poursuite des partenariats avec les musées de Dunkerque (musée du LAAC), de Lille (musée du LAM), expositions, événements internes, etc.

S'inscrire dans les dynamiques culturelles locales en mutualisant les actions et les présences avec les partenaires (villes, etc.)

# FICHE ACTION N°1

**Poursuivre la dynamique existante en proposant et en mettant en place un projet culturel riche et évolutif**



## OBJECTIFS

- S'inscrire dans une dynamique d'amélioration de la qualité de la prise en charge et de la vie des usagers, des professionnels et des citoyens du territoire



## PUBLIC CIBLE

- Professionnels de l'établissement
- Usagers de l'établissement
- Citoyens du territoire



## RESSOURCES MOBILISÉES

- Equipe dédiée aux différents projets
- Professionnels de l'établissement : soignants, équipes supports (sécurité, reprographie, communication, cuisine, etc.)
- Partenaires extérieurs
- Locaux de l'EPSM



## MISE EN OEUVRE

- Poursuivre la veille et les liens partenariaux
- S'investir dans les programmes nationaux : dont la fête des jardins

Notamment :

- Reconduire le festival art & psy en 2024 et tous les trois ans
- Reconduire l'évènement « Juin en musique », tous les ans de Bailleul à Dunkerque
- Poursuivre l'organisation des journées du patrimoine tous les ans



## INDICATEURS

- Nombre de participants aux évènements
- Nombre de professionnels impliqués dans des actions
- Evaluation de la satisfaction « qualitative » des évènements



## CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

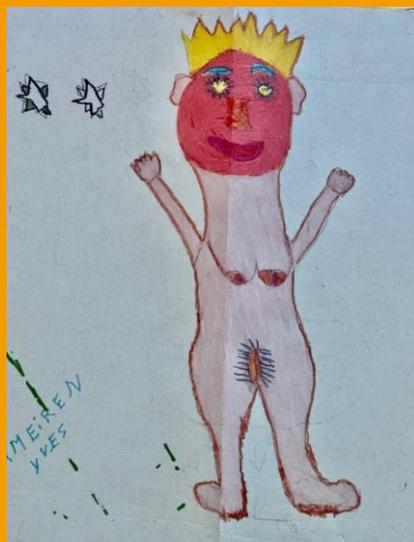


Le festival « Art & Psychiatrie » a pour objectif de favoriser « l'extériorisation » et la fédération des pratiques artistiques, ainsi que leur valorisation, tant du point de vue des professionnels que des patients et des résidents.

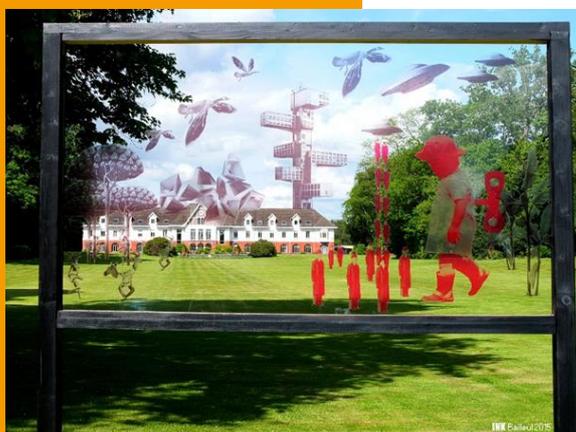
Au-delà des techniques artistiques, supports du soin, la notion de culture permet de dépasser le soin pour se recentrer sur la portée universelle de l'expression artistique.

Le festival « Art & Psychiatrie » a pour objectifs et intentions :

- de valoriser des ateliers d'expression artistique dans les services de soins,
- de reconnaître le travail des équipes soignantes,
- de développer des échanges et du dialogue au sein des structures et entre les personnels hospitaliers,
- de permettre aux professionnels d'appréhender leurs pratiques et leurs établissements de manière différente,
- de rassembler personnels et patients autour d'un même projet.



Il s'agit également d'affirmer le positionnement de l'EPSM sur un territoire qui s'étend de Bailleul à Dunkerque, et de créer des relations d'échanges avec les structures culturelles et sociales. Dans une volonté de mixité des publics (artistes, soignants, patients et résidents), cette manifestation permet de relier les personnes, de partager les différents points de vue et les idées, rôle central de la culture.



N° 2

ORIENTATION STRATÉGIQUE



« RESPIRER ENSEMBLE » -  
Partager

*Déployer les pratiques artistiques et  
culturelles au sein de l'établissement*

“

*La volonté de l'établissement via cette seconde orientation stratégique est de **préserver la dynamique des sites de l'établissement**, de **mettre en œuvre un programme de diffusion** et de **formation des agents** à ces nouvelles pratiques.*

”

## Orientation stratégique n°2

Déployer les pratiques artistiques et culturelles au sein de l'établissement



### Les objectifs

1. Permettre aux professionnels d'appréhender leurs pratiques professionnelles et leur institution de façon différente
2. Positionner l'art et la culture au service d'une identité commune



### Les actions à réaliser

#### Permettre aux professionnels d'appréhender leurs pratiques professionnelles et leur institution de façon différente

##### Poursuivre la formation et la sensibilisation des agents à l'art et la culture par différents moyens :

- Poursuivre les actions de formation et de sensibilisation ;
- Utiliser divers outils de sensibilisation : e-learning, visioconférence, retours d'expériences, etc. ;
- Créer une formation « art et culture à l'EPSM » portée par l'institution après une évaluation des besoins ;
- Sensibiliser l'encadrement à l'importance de ces formations.

##### Veiller à garantir aux professionnels l'accès à l'offre culturelle et artistique proposée, via :

- des horaires adaptés ;
- des lieux adaptés ;
- l'aller-vers lorsque la mobilité n'est pas possible.

##### Permettre aux professionnels d'être force de proposition sur le sujet de l'art et la culture à l'EPSM des Flandres via :

- La poursuite des fiches projets ;
- Des temps de réunion dédiés au projet artistique et culturel ;
- L'utilisation et la mobilisation des supports de communication interne (lettre hebdomadaire, etc.) ;
- La sollicitation du centre de documentation de l'EPSM.

## Orientation stratégique n°2

Déployer les pratiques artistiques et culturelles au sein de l'établissement



### Les actions à réaliser

#### Positionner l'art et la culture au service d'une identité commune

Poursuivre l'organisation d'évènements et projets communs, dont octobre Rose, juin en musique, journée du patrimoine, etc.

Animer la commission culturelle au sein de l'établissement :

- actualiser sa composition en associant les services et les professionnels,
- élaborer un calendrier avec les rôles et responsabilités de chaque membre,
- évaluer les projets menés

Intégrer aux fiches de postes des professionnels volontaires des missions en lien avec le projet artistique et culturel

# FICHE ACTION N° 2

**Poursuivre la formation et la sensibilisation des agents à l'art et la culture par différents moyens**



## OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels d'appréhender leurs pratiques professionnelles et leur institution de façon différente
- Réappréhender les compétences acquises au service des usagers



## PUBLIC CIBLE

Ensemble des professionnels de l'établissement



## RESSOURCES MOBILISÉES

- Ensemble des professionnels de l'établissement
- Cadres de l'établissement
- Partenaires culturels et artistes



## MISE EN OEUVRE

- Poursuivre les actions de formation, de sensibilisation et d'atelier
- Utiliser divers outils de sensibilisation : e-learning, visioconférence, retours d'expériences, etc.
- Créer une formation « art et culture à l'EPSM » portée par l'institution après une évaluation des besoins
- Sensibiliser l'encadrement à l'importance de ces formations



## INDICATEURS

- Nombre de formations, sensibilisations réalisées
- Nombre de participants aux formations professionnelles
- Taux de satisfaction des professionnels
- Nombre de projets mis en œuvre suite aux formations



## CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028



ORIENTATION STRATÉGIQUE

**S'OUVRIR VERS  
L'EXTÉRIEUR ET S'INSCRIRE  
EN COHÉRENCE AVEC LES  
ENJEUX DE SOCIÉTÉ**

“

*Recréer du lien, s'inscrire dans le territoire grâce à la multitude des partenariats noués, décroisonner et in fine changer les regards telles sont les ambitions de l'EPSM des Flandres.*

”

## Orientation stratégique n°3

S'ouvrir vers l'extérieur et s'inscrire en cohérence avec les enjeux de société



### Les objectifs

1. S'ouvrir sur la ville, améliorer l'image des établissements de soins et de la santé mentale, in fine contribuer à la déstigmatisation



### Les actions à réaliser

#### S'ouvrir sur la ville, améliorer l'image des établissements de soins et de la santé mentale, in fine contribuer à la déstigmatisation

Accueillir des résidences d'artistes au sein du site historique de Bailleul

Organiser des événements ouverts à la population et permettre l'accès aux sites historiques

Mettre en œuvre les prescriptions muséales

#### Renforcer la communication sur l'offre culturelle et artistique de l'établissement par différents moyens et outils

- Élaborer un programme de diffusion dédié à l'ensemble des agents
- Déployer les moyens et les modalités de communication : par le biais des politiques locaux et des personnes ressources du territoire, via les réseaux sociaux, par la presse locale et le site Internet de l'EPSM des Flandres
- Valoriser les actions menées à travers des communications identifiant l'EPSM des Flandres

Poursuivre les interventions dans les instituts de formation (IFSI, IRTS, etc.) pour présenter l'art et la culture comme maillon essentiel du soin aux futurs professionnels

# FICHE ACTION **N°3**

## Renforcer la communication sur l'offre culturelle et artistique de l'établissement par différents moyens et outils



### OBJECTIFS

- Renforcer la connaissance des actions culturelles et artistiques menées au sein de l'établissement sur le territoire
- Améliorer l'image des établissements de soins



### PUBLIC CIBLE

- Professionnels de l'établissement
- Usagers
- Citoyens
- Partenaires



### RESSOURCES MOBILISÉES

- Service communication de l'EPSM en lien avec les référents culturels
- Participants aux différentes actions
- Partenaires du territoire



### MISE EN OEUVRE

- Élaborer un programme de diffusion dédié à l'ensemble des agents
- Déployer les moyens et les modalités de communication : par le biais des politiques locaux et des personnes ressources du territoire, via les réseaux sociaux, par la presse locale et le site Internet de l'EPSM des Flandres
- S'inscrire dans les supports de communication des partenaires : flyers de la Mairie, panneaux numériques, etc.
- Valoriser les actions menées à travers des communications identifiant l'EPSM des Flandres



### INDICATEURS

- Élaboration du programme de diffusion culturel et artistique
- Nombre de communications réalisées



### CALENDRIER

2024	2025	2026	2027	2028

## Indicateurs de suivi du projet

Les indicateurs ci-après ont été identifiés par la commission culturelle afin **d'évaluer et de suivre la mise en œuvre du projet**



## Les indicateurs

### Indicateurs de suivi

Nombre de participation aux expositions et aux évènements organisés

Nombre de référents culturels par service (représentativité des services)

Nombre d'ateliers réalisés et proposés aux usagers

Nombre de retours d'expérience réalisés

Nombre de formations proposées aux professionnels

Nombre de participants aux formations professionnelles

Taux de satisfaction des professionnels à la suite des formations

Nombre de professionnels impliqués dans des actions liées au projet artistique et culturel

La commission culturelle de l'établissement souhaite également se donner la **possibilité d'évaluer qualitativement les projets menés**, via :

- l'association d'un profil chercheur (sociologue, anthropologue, etc.) ;
- le recueil d'émotion au cours ou suite aux actions (livre d'or, etc.).

## GLOSSAIRE

**ACT** : Appartement de Coordination Thérapeutique  
**AFT** : Accueil Familial Thérapeutique  
**APA** : Activité Physique Adaptée  
**ARS** : Agence Régionale de Santé  
**AT** : Arrêt de Travail  
**BAO** : Bureau d'Accueil et d'Orientation  
**CAC** : Centre d'Accueil et de Crise  
**CARDO** : Centre d'Accueil de Régulation et D'Orientation  
**CATTP** : Centre d'Aide Thérapeutique à Temps Partiel  
**CLSM** : Conseil Local de Santé Mentale  
**CME** : Commission Médicale de l'Établissement  
**CMP** : Centre Médico-Psychologique  
**CPTS** : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé  
**CREX** : Comité de Retour d'Expérience  
**DAC** : Dispositif d'Appui à la Coordination  
**DATI** : Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé  
**DIM** : Département de l'Information Médicale  
**DRH** : Direction des Ressources Humaines  
**EDAP** : Équipe Diagnostic Autisme de Proximité  
**EHPAD** : Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes  
**EPSM** : Établissement Public de Santé Mentale  
**ESAT** : Établissement et Service d'Aide par le Travail  
**FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé  
**FAQ** : Foire Aux Questions  
**FIR** : Formation Information Recherche  
**GEM** : Groupe d'Entraide Mutuelle  
**IFAS** : Institut de Formation Aides Soignants  
**IFSI** : Institut de Formation en Soins Infirmiers  
**IPA** : Infirmier en Pratique Avancée  
**IRTS** : Institut Régional Du Travail Social  
**JLD** : Juge des Libertés et de la Détention  
**MAP** : Maison d'Accueil Psychothérapique  
**MAS** : Maison d'Accueil Spécialisée  
**MSP** : Médiateur Santé Pair  
**PAC** : Parcours d'Accueil Concentré  
**PCO** : Plateforme de Coordination et d'Orientation  
**PJJ** : Protection Judiciaire de la Jeunesse  
**PTSM** : Projet Territorial de Santé Mentale  
**SPIP** : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation  
**TB** : Troubles Bipolaires  
**TDI** : Trouble Dissociatif de l'Identité  
**TSA** : Troubles du Spectre de l'Autisme  
**UCC** : Unité Cognitivo-Comportementale  
**UNAFAM** : Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades  
**VAD** : Visite À Domicile

## CONTACTS UTILES DU TERRITOIRE

### Le Centre Hospitalier Universitaire de Lille

#### Un établissement de référence sur le territoire

Le **CHU de Lille** est l'un des plus importants établissements publics de santé du Nord de l'Europe.

Véritable partenaire de l'EPSM des Flandres, il garantit un **égal accès aux soins** à l'ensemble de la population en offrant des soins de proximité, de référence et de recours dans de nombreux domaines.



#### CONTACTS UTILES



03.20.44.59.62



2 Av. Oscar Lambret – Lille (59000)



[www.chu-lille.fr](http://www.chu-lille.fr)

### Le GHT de Psychiatrie Nord Pas-de-Calais

#### Garantir l'accès aux soins pour tous

Le **GHT de Psychiatrie du Nord Pas-de-Calais** dont l'EPSM Lille-Métropole est l'établissement support est singulier dans le paysage national puisqu'il regroupe quatre EPSM, porteurs de la discipline psychiatrique sur une grande partie du territoire du Nord Pas-de-Calais : l'EPSM **Lille Métropole**, l'EPSM de l'**agglomération lilloise**, l'EPSM des **Flandres** et l'EPSM **Val-de-Lys-Artois**.



#### CONTACTS UTILES



03.20.63.76.63



1 rue de Lommelet – Saint-André-Lez-Lille (59350)



[www.ghtpsy-npdc.fr](http://www.ghtpsy-npdc.fr)

## CONTACTS UTILES DU TERRITOIRE

### Le Projet Territorial de Santé Mentale

#### Le PTSM des Flandres

L'article 69 de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 a fait évoluer la politique de santé mentale et l'organisation de la Psychiatrie. De ce fait, chaque région doit être couverte par un PTSM.

Le rôle de ce PTSM est de permettre l'association de l'ensemble des acteurs de la santé mentale et l'accès à des modalités et des techniques de prise en charge diversifiées.

Pour le territoire des Flandres, le PTSM est piloté par l'AFEJI et par l'EPSM des Flandres.



#### CONTACTS UTILES

**Coordinatrice : Clémentine COZ**

 06.33.84.06.87

 ccoz@afeji.fr

## CONTACTS UTILES DU TERRITOIRE

### Le Conseil Local de Santé Mentale

#### Promouvoir la santé mentale sur notre territoire

Le Conseil Local de Santé Mentale est un lieu de concertation et de coordination entre les élus locaux, les services de psychiatrie publics, les services sociaux et médico-sociaux, les acteurs de l'éducation, les usagers et les aidants. Son rôle est de définir et de mettre en œuvre les politiques locales afin d'améliorer les parcours de soins.

Deux CLSM en cours sur le territoire co-portés par l'EPSM des Flandres :

-  Le **CLSM de la Flandre maritime** en coordination avec la ville de Dunkerque
-  Le **CLSM de la Flandre intérieure** en coordination avec les communautés de communes suivantes : Cœur de Flandres Agglomération et CC des Hauts de Flandres

#### CLSM de Flandre maritime

Coordonnateur : Pierre-Henri VINCKE

 03.28.26.26.26

 pierre-henri.vincke@ville-dunkerque.fr

 [www.ville-dunkerque.fr](http://www.ville-dunkerque.fr)

#### CLSM de Flandre intérieure

Coordonnateur : Antoine VANDAMME

 06.18.98.07.19

 antoine.vandamme@ghtpsy-npdc.fr

 [www.epsm-fl.fr](http://www.epsm-fl.fr)

## CONTACTS UTILES DU TERRITOIRE

### Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Les CPTS sont des associations regroupant divers professionnels de santé locaux, tels que médecins, infirmiers, pharmaciens, et autres, travaillant de concert pour améliorer la coordination des soins, renforcer la qualité des services de santé et promouvoir une approche holistique du bien-être communautaire.



3 Rue des Loisirs – Cappelle-la-Grande (59180)  
06.33.44.80.10



cpts.bbh@gmail.com  
52 bis faubourg de Cassel, bâtiment A – Socx (59380)  
[www.cpts-bbh.fr](http://www.cpts-bbh.fr)



cptscoeurdesflandres@gmail.com  
45 Petite Rue de Cassel – Hazebrouck (59190)  
[www.helloasso.com/associations/cpts-coeur-des-flandres](http://www.helloasso.com/associations/cpts-coeur-des-flandres)



coordination@cpts-audomaroise.fr  
1 rue de la gaité – Saint Omer (62500)  
[www.cpts-audomaroise.fr](http://www.cpts-audomaroise.fr)



cptslysarmentieres@gmail.com  
13 bis avenue François Mitterrand – Armentières (59280)  
[www.cpts-lys-armentieres.fr](http://www.cpts-lys-armentieres.fr)

## CONTACTS UTILES DU TERRITOIRE

### Appui Santé des Flandres

#### Le DAC : un dispositif au plus proche du territoire



Appui Santé des Flandres  
Dispositif d'appui à la **coordination**

Le Dispositif d'Appui à la Coordination assure une mission d'animation territoriale visant à améliorer les parcours de soins et à les fluidifier. Ce dispositif organise un observatoire des parcours de santé complexes sur le territoire pour repérer les principales sources de ruptures et pour améliorer le partage de pratiques entre professionnels du secteur.



#### CONTACTS UTILES



03.74.06.01.00



[dac@appuisantedesflandres.fr](mailto:dac@appuisantedesflandres.fr)



36 avenue Breuvart – Armentières (59280)



[www.appuisantedesflandres.fr](http://www.appuisantedesflandres.fr)

### La Plateforme de Coordination et d'Orientation

#### La PCO : un dispositif pour les plus jeunes

La Plateforme de Coordination et d'Orientation est un dispositif qui a pour objectif de mettre en place un parcours coordonné de bilans et d'interventions précoces destinés aux enfants de moins de 7 ans présentant un trouble du neurodéveloppement.

#### CONTACTS UTILES



03.28.43.82.83



182/184 boulevard Vauban  
Coudekerque-Branche (59120)





**790 Route de Locre - 59270 Bailleul**



**03.28.43.45.46**



**[direction@epsm-fl.fr](mailto:direction@epsm-fl.fr)**



**[www.epsm-fl.fr](http://www.epsm-fl.fr)**